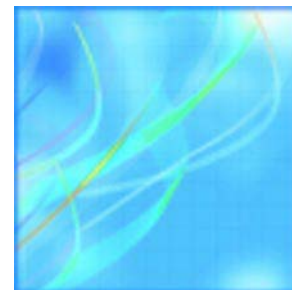


N° 85-225-X au catalogue

Les ressources policières au Canada



2010



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-225-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Les ressources policières au Canada

2010

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2010

N° 85-225-X au catalogue

ISSN 1488-8688

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'utilisateur

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Note

Cette publication a été rédigée par **Marta Burczycka**.

Table des matières

Les ressources policières au Canada, 2010	5
Effectif policier et dépenses au chapitre des services de police, 2010	5
Aperçu des services policiers au Canada	8
Bibliographie	10
Produits connexes	11
Tableaux statistiques	
1 Tendances du personnel policier et des dépenses au chapitre des services de police, Canada, 1962 à 2010	13
2 Policiers selon la province ou le territoire, 2010	14
3 Policiers et taux de criminalité	15
3-1 Nombre de policiers selon la région métropolitaine de recensement	15
3-2 Nombre de policiers dans les 30 plus grands services de police municipaux	16
4 Policiers selon le sexe, Canada, certaines années	17
5 Répartition des policiers selon le grade et le sexe, Canada, 1986 à 2010	17
6 Policiers selon le sexe, provinces et territoires, 2010	18
7 Dépenses au chapitre des services policiers, en dollars courants et constants, Canada, 1985 à 2009	18
8 Dépenses totales effectuées par les services de police, 2009	19
9 Personnel policier des services de police municipaux	20
9-1 Terre-Neuve-et-Labrador, 2010	20
9-2 Île-du-Prince-Édouard, 2010	21
9-3 Nouvelle-Écosse, 2010	22
9-4 Nouveau-Brunswick, 2010	23
9-5 Québec, 2010	24
9-6 Ontario, 2010	26
9-7 Manitoba, 2010	30
9-8 Saskatchewan, 2010	31
9-9 Alberta, 2010	33
9-10 Colombie-Britannique, 2010	35
Qualité des données, concepts et méthodologie	
Méthodologie	37

Table des matières – suite

Appendice

I	Liste des régions métropolitaines de recensement	42
---	--	----

Graphiques

1.	On observe une croissance de l'effectif policier pour une sixième année consécutive	6
2.	Le Manitoba et la Saskatchewan affichent les taux de policiers les plus élevés	7
3.	Le taux de policières augmente de façon continue	8

Les ressources policières au Canada, 2010

par Marta Burczycka, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada

Effectif policier et dépenses au chapitre des services de police, 2010

Le présent rapport est fondé sur les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur l'administration policière, laquelle est réalisée chaque année par Statistique Canada. Cette enquête fournit des données sur l'effectif policier et les dépenses effectuées par chaque service de police au Canada. Les données figurant dans ce rapport représentent l'effectif policier au 15 mai 2010 et les dépenses définitives pour l'année civile s'étant terminée le 31 décembre 2009 (ou le 31 mars 2010 pour les quelques services de police dont la comptabilité se fait selon l'exercice financier).

Modifications apportées au rapport sur les ressources policières

Le tableau portant sur les dépenses de fonctionnement des services de police municipaux, qui figurait auparavant, ne fait désormais plus partie du rapport à cause de problèmes liés à la comparabilité. En raison des différentes façons qu'a chaque service de police de déclarer ses dépenses, les comparaisons à l'échelon des municipalités posent problème.

L'effectif policier atteint son plus haut point depuis 1981

Au Canada, on comptait 69 299 policiers actifs le 15 mai 2010, ce qui représente une augmentation de près de 2 000 agents par rapport à 2009. La hausse du nombre de policiers à l'échelle nationale a surtout été attribuable aux augmentations en Ontario (803 agents supplémentaires, ou +2 % du taux) et en Alberta (403 agents supplémentaires, ou +5 % du taux).

À l'échelle du pays, il y avait 203 policiers pour 100 000 habitants en 2010, ce qui donne le plus haut taux depuis 1981. Le taux noté en 2010 était légèrement inférieur au sommet enregistré en 1975 (tableau 1). L'effectif policier a augmenté de 2 % en 2010, ce qui représente une sixième année consécutive de croissance (tableau 2).

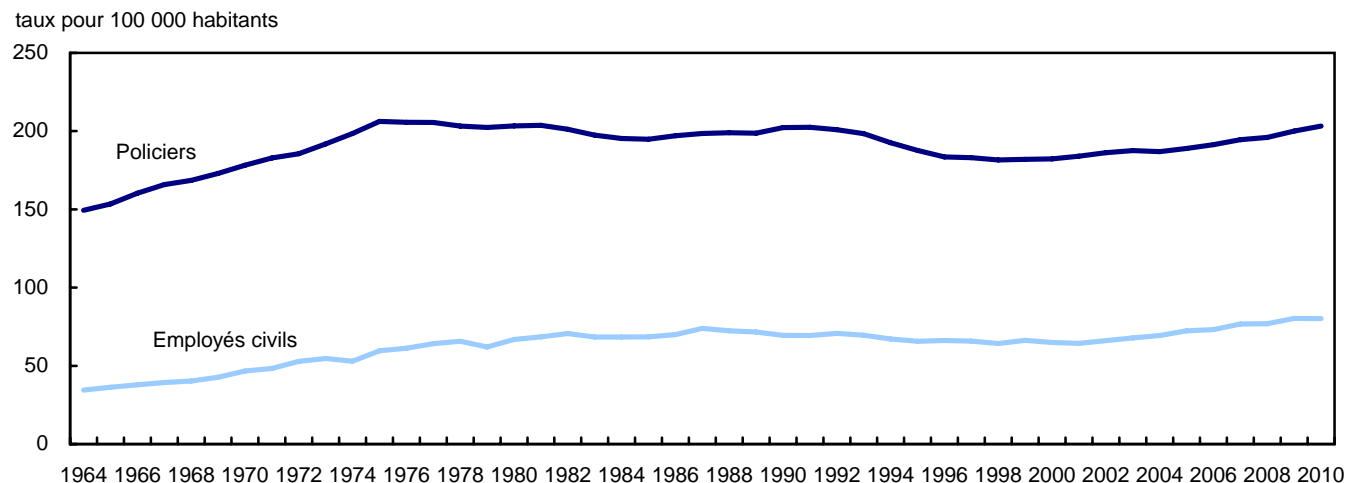
Les services de police utilisent le terme « effectif autorisé » pour désigner le nombre de postes à doter en fonction de leur budget. Comme les postes à doter ne sont pas tous occupés tout au long de l'année, les nombres relatifs à l'effectif autorisé sont généralement plus élevés que les nombres relatifs à l'effectif réel notés à un moment donné. En 2010, on a dénombré 70 600 postes de policiers autorisés au Canada, soit environ 1 300 de plus que le nombre réel de policiers actifs observé le 15 mai.

Des comparaisons à l'échelle internationale révèlent comment l'effectif policier au Canada se porte comparativement à ceux d'autres pays. En 2010, l'effectif policier au Canada (203 policiers pour 100 000 habitants) était inférieur de 8 % à celui de l'Australie (222)¹, de 11 % à celui de l'Angleterre et du pays de Galles (229)² et de 17 % à celui des États-Unis (244)³.

Les services de police sont organisés de différentes façons dans les divers pays; ils classent également les policiers de différentes manières. Ces différences devraient être prises en compte lorsque l'on effectue des comparaisons entre les pays.

1. Australian Institute of Criminology, 2010, *Australian Crime : Facts and figures 2009*, Canberra, Australie. Les taux pour 100 000 habitants pour l'Australie ont été calculés à l'aide des estimations de population tirées du Bureau de la statistique de l'Australie.
2. Sigurdsson, Jenny et Amardeep Dhani, 22 juillet 2010, « Police Service Strength—England and Wales, 31 March 2010 », *Home Office Statistical Bulletin*, Home Office. Les taux pour 100 000 habitants pour l'Angleterre et le pays de Galles ont été calculés à l'aide des estimations de population de l'Office of National Statistics.
3. Federal Bureau of Investigation, 2009, *Crime in the United States, 2009*, Washington, district de Columbia, département de la Justice des États-Unis, « Uniform Crime Reports ».

Graphique 1
On observe une croissance de l'effectif policier pour une sixième année consécutive



Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Les services de police emploient du personnel civil pour diverses professions, comme des employés de bureau, des professionnels de la gestion, des répartiteurs et des agents d'application des règlements municipaux. Au 15 mai 2010, on dénombrait un peu plus de 27 000 employés civils dans les services de police au Canada. Le taux d'employés civils pour chaque tranche de 100 000 habitants est demeuré pratiquement inchangé en 2010.

Au 15 mai 2010, on comptait 1 employé civil pour 2,5 policiers. Le ratio des policiers aux employés civils ne cesse de diminuer depuis 1962, année à laquelle on avait observé 4,6 agents pour chaque employé civil. En 2010, la plupart des employés civils des services de police travaillaient dans les domaines du soutien de bureau (39 %), de la gestion (29 %) ou des communications et de la répartition (13 %).

Alors que l'effectif policier est en hausse, le volume et la gravité des crimes déclarés par la police diminuent. En effet, le taux de crimes déclarés par la police et l'Indice de gravité de la criminalité ont tous deux affiché une baisse en 2009 par rapport à l'année précédente, conformément à la tendance générale que l'on observe depuis 10 ans. De plus, le taux de classement des affaires pondéré⁴ qui a été noté à l'échelle nationale en 2009 a progressé pour s'établir à 38,4 %; il s'agit d'une cinquième augmentation annuelle consécutive. Le taux de classement mesure la proportion des crimes qui sont résolus par la police.

La Saskatchewan occupe le premier rang parmi les provinces au chapitre de l'effectif policier

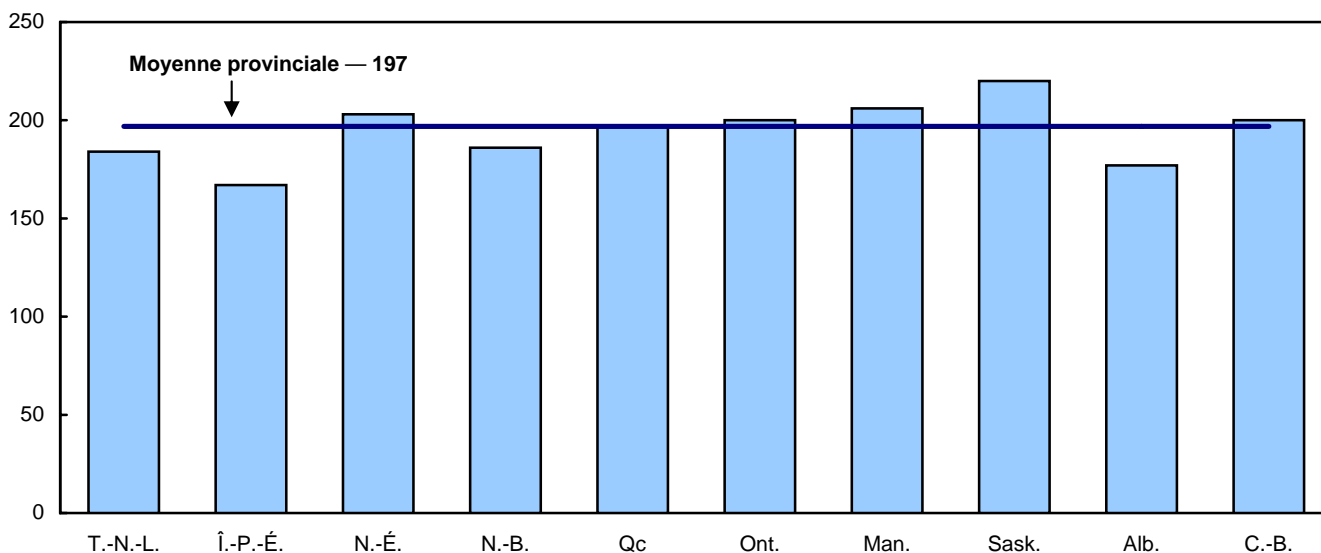
Comme cela a été le cas pendant les 10 dernières années, la Saskatchewan a enregistré le plus fort taux de policiers, suivie du Manitoba. Ces deux provinces ont également affiché les valeurs les plus élevées de l'Indice de gravité des crimes déclarés par la police à l'extérieur des territoires. Pour une deuxième année consécutive, l'Île-du-Prince-Édouard a inscrit le plus faible taux de policiers de même que le plus faible Indice de gravité de la criminalité.

Le taux de policiers s'est accru dans la plupart des provinces et des territoires entre 2009 et 2010. Les plus fortes hausses ont été constatées en Saskatchewan (+6 %) et en Alberta (+5 %), où les taux de policiers ont progressé plus de deux fois plus vite que la moyenne nationale (+2 %) (tableau 2). Malgré les augmentations récentes, l'Alberta continue de présenter l'avant-dernier taux de policiers parmi les provinces.

4. Le taux de classement des affaires pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel on attribue un poids aux infractions en fonction de leur gravité; ainsi, les crimes plus graves se voient attribuer des valeurs plus élevées.

Graphique 2
Le Manitoba et la Saskatchewan affichent les taux de policiers les plus élevés

taux pour 100 000 habitants



Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Au cours de la dernière décennie, les hausses les plus importantes du taux de policiers ont été enregistrées à Terre-Neuve-et-Labrador (+26 %), en Colombie-Britannique (+21 %) et en Saskatchewan (+19 %). Depuis 2000, on observe une tendance à la hausse de l'effectif policier dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Yukon. Pendant cette période, le taux de policiers à l'échelle nationale s'est accru de 11 %.

Comme dans les années passées, les taux de policiers pour 100 000 habitants ont été, en 2010, les plus élevés dans les territoires. Cette situation était en partie attribuable aux populations relativement petites et éparses des territoires. Ces derniers ont aussi tendance à afficher des taux de crimes déclarés par la police beaucoup plus élevés que dans le reste du pays.

Saint John déclare le plus grand nombre de policiers par habitant

Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR), Saint John a enregistré le plus grand nombre de policiers pour 100 000 habitants en 2010, suivie de Regina, de Thunder Bay et de Saskatoon (tableau 3-1). Le taux noté à Saint John (202) était près du double de celui de Kelowna, soit la RMR ayant présenté le plus faible effectif policier (107). Toronto et Montréal, qui sont les deux plus grandes RMR au Canada, ont inscrit des taux identiques de 181 policiers pour 100 000 habitants, toutes les deux au sixième rang des 33 RMR.

Les plus fortes augmentations du taux de policiers en 2010 sont survenues à St. Catharines–Niagara (+8 %), Edmonton (+8 %), Calgary (+6 %), Saskatoon (+6 %), Ottawa (+5 %) et Halifax (+5 %).

Dans le cas des services de police qui desservent des régions de plus de 100 000 habitants, les taux de classement pondérés les plus élevés ont été affichés par le Service de police de Kingston et le Service de police régional de Durham (région d'Oshawa), soit 48 %⁵ chacun.

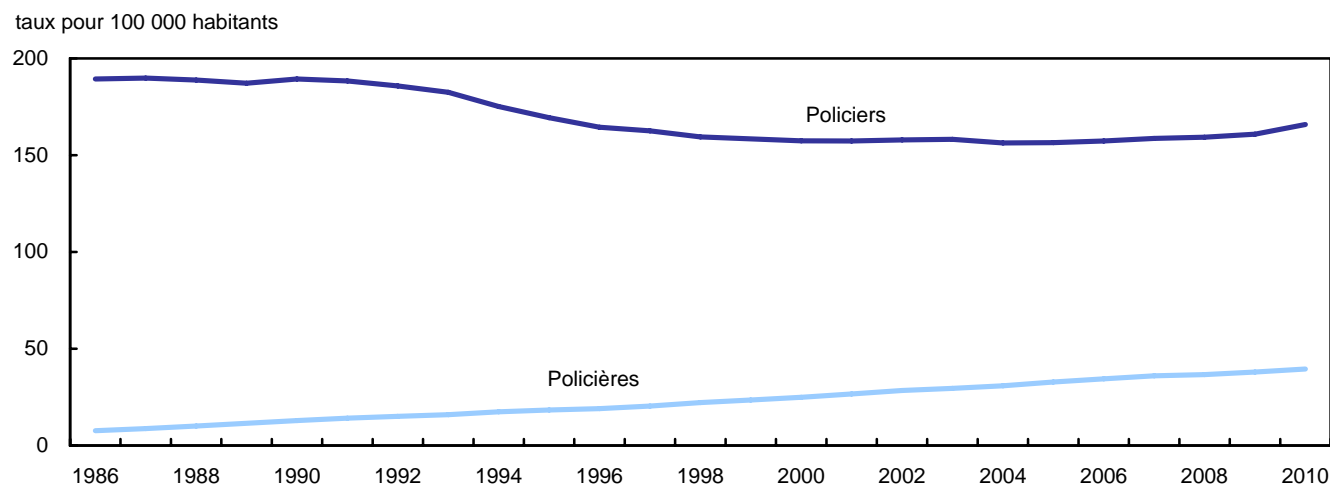
5. Le taux de classement observé pour le Service de police de Sherbrooke en 2009 était en fait plus élevé que les taux enregistrés par les services de police de Kingston et de Durham. Toutefois, comme cela était attribuable à un projet unique visant à classer les fichiers des affaires historiques, ce taux n'est pas inclus dans le présent rapport étant donné qu'il n'est pas comparable.

L'augmentation constante du nombre de policières se poursuit

Comme par les années passées, le nombre de policières s'est accru à un rythme plus rapide (+4 %) que celui de leurs collègues de sexe masculin (+3 %). La croissance de la représentation des femmes au sein de l'effectif policier demeure constante depuis les années 1980 (tableau 4, graphique 3).

La proportion de policières a connu une légère hausse en 2010. Environ 1 policier sur 5 était une femme, comparativement à environ 1 sur 15 en 1990 (tableau 4). Parmi les provinces, le Québec et la Colombie-Britannique ont inscrit les plus fortes proportions de policières en 2010, alors que le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont affiché les proportions les plus faibles (tableau 6).

Graphique 3
Le taux de policières augmente de façon continue



Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Le pourcentage de policières faisant partie de la catégorie des officiers supérieurs a poursuivi sa croissance en 2010, les femmes ayant représenté environ 9 % des officiers supérieurs et 15 % des sous-officiers (tableau 5). Le pourcentage de femmes parmi les agents demeure près de 21 % depuis 2005.

On observe la plus forte hausse annuelle jamais enregistrée au chapitre des dépenses en dollars constants

Les dépenses totales ont atteint plus de 12 milliards de dollars en 2009, ce qui représente 365 \$ par Canadien. Après correction en fonction de l'inflation, les dépenses des services de police ont augmenté de 7,3 % en 2009, soit la plus forte hausse annuelle enregistrée depuis 1986, année à laquelle ces données ont été rendues publiques pour la première fois (tableau 7). Il s'agit de la 13^e augmentation annuelle consécutive des dépenses en dollars constants. La hausse observée en 2009 s'explique en très grande partie par l'augmentation de l'effectif policier.

Les dépenses municipales et provinciales au chapitre des services de police ont augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires en 2009 (tableau 8). Parmi les provinces, le Manitoba et l'Alberta ont affiché les hausses les plus marquées, alors que l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec ont inscrit les plus faibles augmentations.

Aperçu des services policiers au Canada

Au Canada, les services policiers sont assurés par les trois ordres de gouvernement : le fédéral, le provincial ou territorial, et le municipal. Alors que le gouvernement fédéral est responsable du droit criminel en vertu de la *Loi constitutionnelle*, chaque province et territoire assume la responsabilité de ses propres services de police

provinciaux, territoriaux et municipaux. En outre, de nombreuses collectivités des Premières Nations dirigent leur propre service de police.

Services de police fédéraux

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), est chargé de l'application des lois fédérales, par exemple concernant les infractions relatives aux drogues, dans l'ensemble des provinces et des territoires, ainsi que de la prestation de services comme les laboratoires judiciaires, les services d'identité judiciaire, le Centre d'information de la police canadienne et le Collège canadien de police.

Services de police provinciaux et territoriaux

Les services de police provinciaux et territoriaux sont chargés de l'application du *Code criminel* et des lois provinciales et territoriales dans les régions d'une province ou d'un territoire non desservies par un service municipal (c.-à-d. les régions rurales et les petites villes). Dans certains cas, les territoires des corps policiers peuvent se chevaucher. Par exemple, dans certaines régions, les services de police provinciaux exercent des fonctions relatives à l'application des règlements de la circulation sur les principales routes provinciales qui traversent les municipalités.

Terre-Neuve-et-Labrador, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont les seules régions du Canada à ne pas avoir de services de police municipaux. À Terre-Neuve-et-Labrador, la Force constabulaire royale de Terre-Neuve, qui est un service de police provincial, assure les services policiers dans les municipalités suivantes : St. John's, Corner Brook, Labrador City et Churchill Falls. Les services policiers dans les autres municipalités et dans les régions rurales sont assurés par la GRC en vertu d'un contrat.

La GRC assure les services policiers provinciaux et territoriaux ainsi que les services de police communautaires dans l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec et de l'Ontario, qui ont leur propre corps policier provincial : la Sûreté du Québec et la Police provinciale de l'Ontario (PPO). Dans les provinces du Québec et de l'Ontario, la GRC assure seulement les services policiers fédéraux. Lorsque la GRC obtient un contrat pour assurer le maintien de l'ordre dans une province ou un territoire, elle acquiert automatiquement les pouvoirs de cette province ou de ce territoire. Dans les provinces et les territoires où la GRC signe un contrat pour assurer les services de police provinciaux ou territoriaux, les secteurs de compétence doivent assumer 70 % du coût total du contrat dans la plupart des cas. Les autres fonds proviennent du gouvernement fédéral.

Services de police municipaux

Les services de police municipaux sont chargés de l'application du *Code criminel*, des lois provinciales et des règlements municipaux à l'intérieur des limites d'une municipalité ou de plusieurs municipalités voisines qui forment une région (p. ex. Service de police régional de Durham, en Ontario) ou une région métropolitaine (p. ex. la Communauté urbaine de Montréal). Trois options s'offrent aux municipalités qui souhaitent offrir des services policiers municipaux : former leur propre service de police, se fusionner avec un service de police existant ou conclure un contrat avec le service de police provincial ou avec la GRC. Dans les cas où la GRC obtient un contrat pour desservir une municipalité, selon l'entente de facturation, les municipalités comptant moins de 15 000 habitants doivent assumer 70 % des dépenses totales, et celles qui comptent 15 000 habitants et plus doivent en assumer 90 %. Les services de police municipaux emploient 65 % des policiers au Canada et ils desservent plus de 25 millions de Canadiens (75 % de la population canadienne).

Services de police des Premières Nations

Outre les services policiers fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, il existe divers types d'ententes de services policiers avec les Premières Nations pour la prestation de ces services aux collectivités autochtones

d'un bout à l'autre du Canada. La Politique sur la police des Premières Nations (PPPN)⁶, qui a été annoncée en juin 1991 par le gouvernement fédéral, a été adoptée afin de donner accès aux Premières Nations de tout le Canada (à l'exception des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut) à des services de police qui sont professionnels, efficaces, appropriés sur le plan culturel et responsables devant les collectivités qu'ils desservent.

La PPPN est mise en oeuvre partout au Canada au moyen d'ententes tripartites négociées entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ou territoriaux et les Premières Nations. Le coût des ententes conclues en vertu de la PPPN est partagé entre le gouvernement du Canada (52 %) et la province ou le territoire (48 %) en question. Selon les ressources disponibles, une Première Nation peut mettre sur pied et administrer son propre service de police, comme c'est plutôt le cas au Québec et en Ontario, ou elle peut conclure une entente communautaire tripartite (ECT). Comme les ententes d'autogestion, les ECT sont négociées entre le gouvernement fédéral, la province ou le territoire dans lequel se situe la Première Nation, et l'organisme dirigeant de la Première Nation. En vertu de ces ententes, la Première Nation a son propre contingent de policiers oeuvrant au sein d'un service de police existant (normalement la GRC). On s'efforce d'engager des policiers autochtones pour assurer ces services.

Bibliographie

DAUVERGNE, Mia, et John TURNER. 2010. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2009 », *Juristat*, vol. 30, n° 2, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada.

6. Sécurité publique et Protection civile Canada, *Politique sur la police des Premières Nations*, Direction générale de la police des Premières Nations. Adresse électronique : www.psepc-sppcc.gc.ca.

Produits connexes

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

252-0051	Statistiques des crimes fondés sur l'affaire, par infraction détaillée, annuel
252-0052	Indice de gravité de la criminalité et taux de classement pondéré, annuel
254-0002	Tendances du personnel policier, le Canada et les provinces et territoires, annuel

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3301	Enquête sur l'administration policière
3302	Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

- *Agents de police, par province et territoire*
- *Dépenses de la justice*
- *Indice de gravité de la criminalité, par province et territoire*
- *Crimes selon le type d'infraction, par province et territoire*

Tableaux statistiques

Tableau 1
Tendances du personnel policier et des dépenses au chapitre des services de police, Canada, 1962 à 2010

	Policiers			Employés civils			Total du personnel	Ratio des policiers aux employés civils	Dépenses totales	Affaires prévues au Code criminel ¹	Nombre d'affaires par policier	Taux de classement pondéré ²
	Total	Pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage	Total	Pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage						
	nombre	taux	pourcentage	nombre	taux	pourcentage	nombre	ratio	milliers de dollars	nombre	ratio	taux
1962	26 129	140,6	..	5 699	30,7	..	31 828	4,6	..	514 986	19,7	..
1963	27 333	144,4	2,7	5 935	31,4	2,3	33 268	4,6	..	572 105	20,9	..
1964	28 823	149,4	3,5	6 655	34,5	9,9	35 478	4,3	..	626 038	21,7	..
1965	30 146	153,5	2,7	7 133	36,3	5,2	37 279	4,2	..	628 418	20,8	..
1966	32 086	160,3	4,4	7 583	37,9	4,4	39 669	4,2	..	702 809	21,9	..
1967	33 792	165,8	3,4	8 018	39,3	3,7	41 810	4,2	..	784 568	23,2	..
1968	34 887	168,5	1,6	8 351	40,3	2,5	43 238	4,2	..	897 530	25,7	..
1969	36 342	173,0	2,7	8 963	42,7	6,0	45 305	4,1	..	994 790	27,4	..
1970	37 949	178,2	3,0	9 936	46,7	9,4	47 885	3,8	..	1 110 066	29,3	..
1971	40 148	182,8	2,6	10 597	48,3	3,4	50 745	3,8	..	1 166 458	29,1	..
1972	41 214	185,5	1,5	11 762	52,9	9,5	52 976	3,5	..	1 189 805	28,9	..
1973	43 142	191,8	3,4	12 297	54,7	3,4	55 439	3,5	..	1 298 551	30,1	..
1974	45 276	198,5	3,5	12 085	53,0	-3,1	57 361	3,7	..	1 456 885	32,2	..
1975	47 713	206,2	3,9	13 794	59,6	12,5	61 507	3,5	..	1 585 805	33,2	..
1976	48 213	205,6	-0,3	14 377	61,3	2,9	62 590	3,4	..	1 637 704	34,0	..
1977	48 764	205,5	0,0	15 231	64,2	4,7	63 995	3,2	..	1 654 024	33,9	..
1978	48 705	203,2	-1,1	15 749	65,7	2,3	64 454	3,1	..	1 714 300	35,2	..
1979	48 990	202,4	-0,4	15 001	62,0	-5,6	63 991	3,3	..	1 855 271	37,9	..
1980	49 841	203,3	0,4	16 410	66,9	7,9	66 251	3,0	..	2 045 398	41,0	..
1981	50 563	203,7	0,2	16 999	68,5	2,4	67 562	3,0	..	2 168 202	42,9	..
1982	50 539	201,2	-1,2	17 738	70,6	3,1	68 277	2,8	..	2 203 665	43,6	..
1983	50 081	197,4	-1,9	17 342	68,4	-3,1	67 423	2,9	..	2 148 633	42,9	..
1984	50 010	195,3	-1,1	17 503	68,4	0,0	67 513	2,9	..	2 147 656	42,9	..
1985	50 351	194,8	-0,3	17 702	68,5	0,1	68 053	2,8	3 542 240	2 174 175	43,2	..
1986	51 425	197,0	1,1	18 273	70,0	2,2	69 698	2,8	3 771 205	2 277 749	44,3	..
1987	52 510	198,5	0,8	19 558	73,9	5,6	72 068	2,7	4 027 809	2 368 958	45,1	..
1988	53 312	199,0	0,3	19 407	72,4	-2,0	72 719	2,7	4 389 414	2 390 008	44,8	..
1989	54 211	198,7	-0,2	19 526	71,6	-1,1	73 737	2,8	4 684 760	2 425 936	44,7	..
1990	56 034	202,3	1,8	19 259	69,5	-2,9	75 293	2,9	5 247 646	2 627 197	46,9	..
1991	56 768	202,5	0,1	19 440	69,4	-0,1	76 208	2,9	5 426 887	2 898 989	51,1	..
1992	56 992	200,9	-0,8	20 059	70,7	1,9	77 051	2,8	5 716 833	2 847 981	50,0	..
1993	56 901	198,4	-1,2	19 956	69,6	-1,6	76 857	2,9	5 790 165	2 735 623	48,1	..
1994	55 859	192,6	-2,9	19 492	67,2	-3,4	75 351	2,9	5 783 656	2 646 209	47,4	..
1995	55 008	187,7	-2,5	19 259	65,7	-2,2	74 267	2,9	5 808 607	2 639 654	48,0	..
1996	54 323	183,5	-2,2	19 603	66,2	0,8	73 926	2,8	5 856 055	2 644 893	48,7	..
1997	54 719	183,0	-0,3	19 679	65,8	-0,6	74 398	2,8	5 989 022	2 534 766	46,3	..
1998	54 763	181,6	-0,8	19 383	64,3	-2,3	74 146	2,8	6 209 756	2 440 650	44,6	..
1999	55 321	182,0	0,2	20 168	66,3	3,1	75 489	2,7	6 395 380	2 339 646	42,3	35,3
2000	55 954	182,3	0,2	19 907	64,9	-2,1	75 861	2,8	6 798 531	2 335 540	41,7	35,7
2001	57 076	184,0	0,9	19 982	64,4	-0,8	77 058	2,9	7 269 977	2 354 929	41,3	35,1
2002	58 422	186,2	1,2	20 732	66,1	2,6	79 154	2,8	7 827 195	2 356 493	40,3	34,8
2003	59 412	187,6	0,8	21 476	67,8	2,6	80 888	2,8	8 324 176	2 459 254	41,4	33,8
2004	59 800	186,9	-0,4	22 212	69,4	2,4	82 012	2,7	8 758 213	2 427 937	40,6	33,7
2005	61 026	188,9	1,1	23 391	72,4	4,3	84 417	2,6	9 281 879	2 362 322	38,7	34,8
2006	62 461	191,3	1,3	23 911	73,2	1,1	86 372	2,6	9 877 071	2 360 032	37,8	35,7
2007	64 134	194,5	1,7	25 295	76,7	4,8	89 429	2,5	10 544 771	2 271 972	35,4	36,5
2008 ^r	65 283	196,0	0,5	25 630	76,9	0,3	90 913	2,5	11 449 955	2 204 643	33,8	37,9
2009 ^r	67 425	200,0	2,0	27 077	80,3	4,4	94 502	2,5	12 316 896	2 161 313	32,1	38,4
2010	69 299	203,2	1,6	27 344	80,2	-0,2	96 643	2,5

1. Les données sont tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité du Centre canadien de la statistique juridique. Elles excluent les délits de la route prévus au Code criminel.

2. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.

Note(s) : Une nouvelle version de l'Enquête sur l'administration policière a été mise en oeuvre en 1986. Pour maintenir la continuité historique, les chiffres antérieurs à 1986 ont été ajustés.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 2
Policiers selon la province ou le territoire, 2010

	Population en 2010 ¹	Services policiers ²		Gendarmerie royale du Canada				Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage	
		Échelon municipal	Échelon provincial	Échelon municipal	Échelon provincial	Échelon fédéral	Autres ³			2009 à 2010	2000 à 2010
		nombre						taux	pourcentage		
Terre-Neuve-et-Labrador ⁴	509 739	...	384	...	419	106	30	939	184	2,1	26,0
Île-du-Prince-Édouard	142 266	91	...	9	101	24	13	238	167	0,9	11,4
Nouvelle-Écosse	942 506	882	...	61	754	177	38	1 912	203	1,5	18,4
Nouveau-Brunswick	751 755	461	...	219	552	132	34	1 398	186	2,2	6,9
Québec	7 907 375	9 117	5 467	958	44	15 586	197	-0,7	4,8
Ontario ⁵	13 210 667	20 542	4 371	1 395	53	26 361	200	2,0	7,8
Manitoba	1 235 412	1 493	...	191	645	186	34	2 549	206	0,8	10,5
Saskatchewan ⁶	1 045 622	1 004	...	200	783	260	55	2 302	220	6,1	19,0
Alberta	3 720 946	3 878	...	1 016	1 285	362	61	6 602	177	5,1	15,6
Colombie-Britannique ⁷	4 530 960	2 676	...	3 260	1 828	928	352	9 044	200	1,1	21,3
Yukon ⁸	34 525	97	18	6	121	350	-3,3	-11,2
Territoires du Nord-Ouest ⁸	43 759	180	11	11	202	462	2,9	21,4
Nunavut ⁸	33 220	112	12	8	132	397	2,3	27,1
Total pour les provinces et les territoires	34 108 752	40 144	10 222	4 956	6 756	4 569	739	67 386	198	1,6	10,3
Quartier général et Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada	1 913	1 913
Canada	34 108 752	40 144	10 222	4 956	6 756	4 569	2 652	69 299	203	1,6	11,4

1. Estimations postcensitaires provisoires pour 2010, Division de la démographie de Statistique Canada.

2. Exclut le personnel de la Gendarmerie royale du Canada.

3. Comprend les Services nationaux de police et l'administration du ministère et des divisions.

4. Terre-Neuve-et-Labrador n'a pas de services de police municipaux. La Force constabulaire royale de Terre-Neuve, qui est un corps de police provincial, assure les services policiers dans les plus grandes municipalités.

5. Exclut le personnel du Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada. La Police provinciale de l'Ontario compte 1 845 policiers qui fournissent des services policiers municipaux à contrat. Ceux-ci figurent dans les services policiers municipaux et non les services policiers provinciaux.

6. Exclut le personnel de la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada.

7. La South Coast British Columbia Transportation Authority et les équipes intégrées du district du Lower Mainland sont incluses dans le présent rapport, ce qui donne un taux de policiers plus élevé qu'auparavant.

8. Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut n'ont pas de services de police municipaux. La Gendarmerie royale du Canada assure les services policiers dans tous les territoires.

Note(s) : Représente l'effectif policier réel au 15 mai 2010.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 3-1
Policiers et taux de criminalité — Nombre de policiers selon la région métropolitaine de recensement

	Population en 2009 ¹	Nombre de policiers en 2010 ²	Policiers pour 100 000 habitants en 2010 ³	Variation du taux de policiers en pourcentage de 2009 à 2010	Indice de gravité de la criminalité pour 2009
	nombre		taux	pourcentage	taux
Saint John	102 521	207	202	-2,4	96
Regina	212 919	414	194	-1,2	144
Thunder Bay	119 727	227	190	1,8	110
Saskatoon	265 712	497	187	5,7	132
Winnipeg ⁴	771 641	1 408	182	-2,2	127
Montréal	3 811 327	6 903	181	-2,3	90
Toronto	5 587 348	10 091	181	1,0	62
Windsor	331 678	596	180	0,4	71
St. John's	185 157	325	176	-1,8	91
Halifax ⁴	398 049	695	175	4,6	97
St. Catharines–Niagara	442 908	766	173	8,3	76
Vancouver ^{4, 5}	2 325 317	3 968	171	0,6	110
Brantford	138 498	237	171	3,4	106
Edmonton	1 162 246	1 932	166	7,9	115
Peterborough	121 407	195	161	-0,2	65
Calgary	1 233 707	1 982	161	5,9	78
Abbotsford–Mission	172 381	273	158	2,7	111
Guelph	123 099	191	155	-0,9	59
Grand Sudbury	164 913	255	155	-0,2	81
London	490 420	758	155	1,6	87
Ottawa ⁶	926 003	1 427	154	4,8	67
Barrie	196 639	301	153	3,6	64
Victoria	351 890	538	153	0,4	92
Hamilton	712 572	1 088	153	-1,8	74
Kitchener–Cambridge–Waterloo	518 203	761	147	1,7	74
Kingston	158 670	232	146	3,3	66
Trois-Rivières	148 860	211	142	-2,1	80
Gatineau ⁷	301 403	419	139	-2,0	74
Québec	746 417	1 005	135	-2,4	61
Sherbrooke	185 084	248	134	2,4	71
Saguenay	145 298	179	123	0,4	77
Moncton	134 299	158	118	4,0	76
Kelowna	178 801	191	107	-0,1	121

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les populations des régions métropolitaines de recensement ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. Représente l'effectif policier réel au 15 mai 2010.
3. Fondé sur le nombre de policiers en 2010 et les populations des régions métropolitaines de recensement en 2009. Les populations des régions métropolitaines de recensement ne sont pas encore disponibles pour 2010.
4. Les comptes des policiers comprennent les policiers affectés à des postes dans le cadre de contrats (p. ex. aéroport, port, mission des Nations Unies).
5. La South Coast British Columbia Transportation Authority et les équipes intégrées du district du Lower Mainland sont incluses dans le présent rapport, ce qui donne un taux de policiers plus élevé qu'auparavant.
6. Représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau située en Ontario.
7. Représente la partie de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau située au Québec.

Note(s) : Une région métropolitaine de recensement est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la région métropolitaine de recensement, les autres municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une région métropolitaine de recensement est normalement desservie par plus d'un service de police. Les chiffres figurant au tableau 3-1 ne concordent pas avec ceux du tableau 3-2 (dans lequel les données sont présentées selon le service de police) parce que la plupart des régions métropolitaines de recensement sont desservies par plus d'un service de police. La région métropolitaine de recensement d'Oshawa est exclue en raison du manque de correspondance entre les limites des territoires des services de police et les limites de la région métropolitaine de recensement. Les crimes faisant l'objet d'enquêtes par le personnel fédéral de la Gendarmerie royale du Canada dans les régions métropolitaines de recensement sont inclus. Toutefois, les comptes des policiers ne comprennent pas les policiers fédéraux de la Gendarmerie royale du Canada. Le tableau 3-1 peut servir à comparer les grandes régions métropolitaines, alors que le tableau 3-2 peut être utilisé pour comparer les principaux services de police au Canada.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

**Tableau 3-2
 Policiers et taux de criminalité — Nombre de policiers dans les 30 plus grands services de police municipaux**

	Population en 2009 ¹	Effectif autorisé en 2010 ²	Effectif réel ³		Indice de gravité de la criminalité pour 2009
			Nombre de policiers en 2010	Policiers pour 100 000 habitants en 2010 ⁴	
Services de police de la région métropolitaine de recensement de Toronto⁵					
Service de police de Toronto	2 677 708	5 588	5 774	216	79,3
Police régionale de Peel	1 249 341	1 895	1 855	148	56,5
Police régionale de York	1 016 010	1 433	1 425	140	44,4
Services de police de la région métropolitaine de recensement de Montréal⁵					
Service de police de la Ville de Montréal	1 906 811	4 589	4 486	235	112,1
Service de police de Longueuil	399 279	546	542	136	83,1
Service de police de la Ville de Laval	391 893	525	522	133	72,9
Services de police de la région métropolitaine de recensement de Vancouver⁵					
Service de police de Vancouver ⁶	640 963	1 327	1 427	223	119,8
Gendarmerie royale du Canada de Surrey ⁷	432 527	623	598	138	139,8
Gendarmerie royale du Canada de Burnaby	223 410	280	287	128	121,2
Gendarmerie royale du Canada de Richmond ⁶	191 376	237	224	117	84,1
Autres grands services de police					
Police régionale d'Halifax ⁸	222 805	509	509	228	97,2
Service de police de Windsor	222 251	473	466	210	91,6
Service de police d'Edmonton	818 339	1 568	1 628	199	129,0
Service de police de Winnipeg ⁶	675 324	1 361	1 341	199	137,0
Service de police de Saskatoon	223 200	421	440	197	147,2
Service de police de Regina	193 299	385	373	193	151,1
St. John's, Force constabulaire royale de Terre-Neuve	185 157	318	325	176	90,6
Service de police de Calgary	1 125 001	1 872	1 882	167	79,8
Service de police régional de Niagara	442 908	700	732	165	75,6
Service de police de London	376 481	586	587	156	97,9
Service de police du Grand Sudbury	164 913	259	255	155	80,9
Service de police d'Ottawa	882 477	1 372	1 351	153	68,3
Service de police de Hamilton	530 420	780	802	151	85,7
Service de police régional de Durham ⁹	613 655	894	915	149	60,3
Service de police régional de Waterloo	518 203	724	730	141	73,3
Service de police de la Ville de Gatineau	256 240	348	348	136	78,3
Service de police de la Ville de Québec	543 455	704	714	131	67,6
Service de police de la Ville de Sherbrooke	153 384	200	200	130	70,7
Service de police régional de Halton ⁹	492 304	614	611	124	37,0
Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent	186 956	211	205	110	45,6

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les populations ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. Représente le nombre de policiers assermentés que le service de police était autorisé à employer au cours de l'année civile ou financière.
3. Représente l'effectif policier réel au 15 mai 2010.
4. Fondé sur le nombre de policiers en 2010 et les populations des régions métropolitaines de recensement en 2009. Les populations des régions métropolitaines de recensement ne sont pas encore disponibles pour 2010.
5. Les services de police apparaissant sous les régions métropolitaines de recensement de Toronto, de Montréal et de Vancouver ne représentent pas tous les services de police de ces régions métropolitaines de recensement.
6. Les comptes des policiers comprennent les policiers affectés à des postes dans le cadre de contrats (p. ex. aéroport, port, mission des Nations Unies).
7. Ce total comprend les 54 postes que la Gendarmerie royale du Canada de Surrey autorise pour les équipes intégrées du district du Lower Mainland.
8. Les statistiques de la criminalité comprennent le District d'Halifax de la Gendarmerie royale du Canada.
9. Il est à noter que 63 % des crimes traités par le Service de police régional de Halton et que 29 % des crimes traités par le Service de police régional de Durham se sont produits à l'intérieur des limites de la région métropolitaine de recensement de Toronto.

Note(s) : Les chiffres figurant au tableau 3-1 ne concordent pas avec ceux du tableau 3-2 (dans lequel les données sont présentées selon le service de police) parce que la plupart des régions métropolitaines de recensement sont desservies par plus d'un service de police. La région métropolitaine de recensement d'Oshawa est exclue en raison du manque de correspondance entre les limites des territoires des services de police et les limites de la région métropolitaine de recensement. Les crimes faisant l'objet d'enquêtes par le personnel fédéral de la Gendarmerie royale du Canada dans les régions métropolitaines de recensement sont inclus. Toutefois, les comptes des policiers ne comprennent pas les policiers fédéraux de la Gendarmerie royale du Canada. Le tableau 3-1 peut servir à comparer les grandes régions métropolitaines, alors que le tableau 3-2 peut être utilisé pour comparer les principaux services de police au Canada.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 4
Policiers selon le sexe, Canada, certaines années

	Hommes		Femmes		Total
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	
1965	29 956	99,4	190	0,6	30 146
1970	37 763	99,5	186	0,5	37 949
1975	47 151	98,8	562	1,2	47 713
1980	48 749	97,8	1 092	2,2	49 841
1985	48 518	96,4	1 833	3,6	50 351
1990	52 461	93,6	3 573	6,4	56 034
1995	49 630	90,2	5 378	9,8	55 008
2000	48 304	86,3	7 650	13,7	55 954
2005	50 450	82,7	10 576	17,3	61 026
2009	54 565	80,9	12 860	19,1	67 425
2010	55 969	80,8	13 330	19,2	69 299

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 5
Répartition des policiers selon le grade et le sexe, Canada, 1986 à 2010

	Officiers supérieurs ¹		Sous-officiers ²		Agents	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
1986	99,8	0,2	99,5	0,5	94,6	5,4
1987	99,8	0,2	99,4	0,6	93,9	6,1
1988	99,8	0,2	99,2	0,8	93,0	7,0
1989	99,7	0,3	98,9	1,1	92,1	7,9
1990	99,6	0,4	98,7	1,3	91,4	8,6
1991	99,6	0,4	98,6	1,4	90,5	9,5
1992	99,3	0,7	98,4	1,6	89,8	10,2
1993	98,8	1,2	98,2	1,8	89,2	10,8
1994	98,7	1,3	97,8	2,2	88,0	12,0
1995	98,4	1,6	97,3	2,7	87,2	12,8
1996	98,3	1,7	97,0	3,0	86,5	13,5
1997	97,9	2,1	96,6	3,4	85,7	14,3
1998	97,8	2,2	96,1	3,9	84,5	15,5
1999	97,2	2,8	95,3	4,7	83,8	16,2
2000	96,9	3,1	94,5	5,5	83,0	17,0
2001	96,5	3,5	93,7	6,3	82,2	17,8
2002	96,0	4,0	92,9	7,1	81,4	18,6
2003	95,3	4,7	92,3	7,7	80,9	19,1
2004	94,8	5,2	91,1	8,9	80,2	19,8
2005	94,5	5,5	90,3	9,7	79,3	20,7
2006	93,9	6,1	89,2	10,8	78,9	21,1
2007	92,8	7,2	88,0	12,0	78,5	21,5
2008	92,3	7,7	86,7	13,3	78,8	21,2
2009	91,7	8,3	85,6	14,4	78,6	21,4
2010	91,3	8,7	84,8	15,2	78,6	21,4

1. Comprend les personnes qui ont obtenu le grade de lieutenant ou un grade supérieur, comme les chefs, les chefs adjoints, les superintendants d'état-major, les superintendants, les inspecteurs d'état-major, les inspecteurs, les lieutenants et les personnes ayant un autre grade équivalent.

2. Comprend les personnes dont le grade se situe entre celui d'agent et de lieutenant, par exemple les sergents d'état-major, les sergents, les sergents détectives, les caporaux ainsi que toutes les personnes ayant un grade équivalent.

Note(s) : Avant 1986, les données sur les grades des policiers n'étaient pas disponibles.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 6
Policiers selon le sexe, provinces et territoires, 2010

	Hommes		Femmes		Total
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	
Terre-Neuve-et-Labrador	772	82,2	167	17,8	939
Île-du-Prince-Édouard	201	84,5	37	15,5	238
Nouvelle-Écosse	1 607	84,0	305	16,0	1 912
Nouveau-Brunswick	1 184	84,7	214	15,3	1 398
Québec	12 003	77,0	3 583	23,0	15 586
Ontario	21 608	82,0	4 753	18,0	26 361
Manitoba	2 182	85,6	367	14,4	2 549
Saskatchewan	1 903	82,7	399	17,3	2 302
Alberta	5 470	82,9	1 132	17,1	6 602
Colombie-Britannique	7 150	79,1	1 894	20,9	9 044
Yukon	104	86,0	17	14,0	121
Territoires du Nord-Ouest	172	85,1	30	14,9	202
Nunavut	115	87,1	17	12,9	132
Quartier général et Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada	1 498	78,3	415	21,7	1 913
Canada	55 969	80,8	13 330	19,2	69 299

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 7
Dépenses au chapitre des services policiers, en dollars courants et constants, Canada, 1985 à 2009

	Dollars courants ¹			Dollars constants ²		
	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	Coût par habitant	Dépenses totales	Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente	Coût par habitant
	milliers de dollars	pourcentage	dollars	milliers de dollars	pourcentage	dollars
1985	3 542 240	...	137	5 622 603	...	218
1986	3 771 205	6,5	144	5 748 788	2,2	220
1987	4 027 809	6,8	152	5 880 013	2,3	222
1988	4 389 414	9,0	164	6 164 907	4,8	230
1989	4 684 760	6,7	172	6 263 048	1,6	230
1990	5 247 646	12,0	189	6 693 426	6,9	242
1991	5 426 887	3,4	194	6 554 211	-2,1	234
1992	5 716 833	5,3	202	6 805 754	3,8	240
1993	5 790 165	1,3	202	6 764 211	-0,6	236
1994	5 783 656	-0,1	199	6 748 723	-0,2	233
1995	5 808 607	0,4	198	6 630 830	-1,7	226
1996	5 856 055	0,8	198	6 587 238	-0,7	222
1997	5 989 022	2,3	200	6 625 024	0,6	222
1998	6 209 756	3,7	206	6 801 485	2,7	226
1999	6 395 380	3,0	210	6 884 155	1,2	226
2000	6 798 531	6,3	222	7 126 343	3,5	232
2001	7 269 977	6,9	234	7 433 514	4,3	240
2002	7 827 195	7,7	250	7 827 195	5,3	250
2003	8 324 176	6,3	263	8 097 447	3,5	256
2004	8 758 213	5,2	274	8 365 055	3,3	262
2005	9 281 879	6,0	288	8 674 653	3,7	269
2006	9 877 071	6,4	303	9 053 227	4,4	278
2007	10 544 771	6,8	320	9 457 194	4,5	287
2008	11 449 955	8,6	344	10 035 018	6,1	301
2009	12 316 896	7,6	365	10 766 517	7,3	319

1. Il s'agit des dollars qui expriment le coût des articles en fonction de l'année à laquelle ceux-ci sont achetés.

2. Il s'agit des dollars d'une année de base précise qui sont indexés en fonction de l'inflation ou de la déflation de façon à illustrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. On a utilisé l'Indice des prix à la consommation pour calculer les dollars constants en choisissant 2002 comme année de base (2002 = 100). Il est à noter que les données historiques en dollars constants sont révisées annuellement puisque l'année de base du calcul change chaque année.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 8
Dépenses totales effectuées par les services de police, 2009

	Dépenses municipales ¹	Dépenses provinciales ¹	Total ²	Variation par rapport à l'année précédente	Dépenses fédérales ³	Dépenses totales ⁴
	milliers de dollars			pourcentage	milliers de dollars	
Terre-Neuve-et-Labrador ⁵	...	105 753	105 753	4,9	23 785	129 538
Île-du-Prince-Édouard	11 290	12 522	23 812	1,6	5 708	29 520
Nouvelle-Écosse	120 850	88 530	209 379	4,6	40 460	249 839
Nouveau-Brunswick	83 439	64 441	147 879	3,5	29 588	177 468
Québec	1 318 994	847 321	2 166 316	2,2	...	2 166 316
Ontario ⁶	3 253 037	706 800	3 959 838	4,0	...	3 959 838
Manitoba	218 259	90 913	309 172	7,0	46 351	355 523
Saskatchewan ⁷	139 929	113 942	253 871	5,0	51 607	305 478
Alberta	730 641	181 567	912 208	6,5	100 028	1 012 236
Colombie-Britannique	782 110	313 508	1 095 618	4,8	186 640	1 282 258
Yukon	...	15 482	15 482	1,3	6 635	22 117
Territoires du Nord-Ouest	...	31 546	31 546	9,7	13 520	45 066
Nunavut	...	26 301	26 301	7,9	11 272	37 573
Total pour les provinces et les territoires	6 658 549	2 598 626	9 257 175	4,1	515 594	9 772 770
Autres dépenses de la Gendarmerie royale du Canada ⁸	2 544 127	2 544 127
Total pour le Canada	6 658 549	2 598 626	9 257 175	4,1	3 059 721	12 316 896

1. Les chiffres comprennent le montant facturé à la province, au territoire ou à la municipalité à l'égard des contrats de services policiers assurés par la Gendarmerie royale du Canada, et non le coût total du contrat. Dans certaines provinces, les coûts des services policiers provinciaux sont assumés par les municipalités.
 2. Le champ du coût par habitant n'est pas inclus étant donné que les dépenses ne sont pas comparables. Les coûts par habitant ne devraient pas être calculés.
 3. Ces dépenses comprennent toutes les autres dépenses engagées dans le cadre de contrats de la Gendarmerie royale du Canada qui ne sont pas assumées par les municipalités, les provinces ou les territoires, et qui sont effectuées au profit des provinces et territoires ayant des contrats avec la Gendarmerie royale du Canada (voir la note 8).
 4. Comprend les dépenses municipales, provinciales, territoriales et fédérales, ainsi que les autres dépenses de la Gendarmerie royale du Canada (voir la note 8).
 5. Les chiffres des services de police provinciaux comprennent à la fois la Force constabulaire royale de Terre-Neuve et la Gendarmerie royale du Canada.
 6. Exclut le Quartier général de la Gendarmerie royale du Canada.
 7. Exclut la Division dépôt de la Gendarmerie royale du Canada.
 8. Ces dépenses comprennent les coûts liés à l'administration des divisions et du Quartier général ainsi que les coûts liés à la prestation de services policiers nationaux, tels que les laboratoires judiciaires; le Collège canadien de police; le soutien informatique aux fins de la gestion et de l'exploitation du Centre d'information de la police canadienne, une base de données nationale informatisée à laquelle ont accès tous les services de police; les services de télécommunications pour la transmission radio et la transmission de données, qui permettent à tous les détachements de recevoir des renseignements à jour; les renseignements criminels; et la participation aux services de maintien de la paix des Nations Unies.
- Note(s) :** Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Les chiffres des dépenses représentent les dépenses de fonctionnement brutes et comprennent les frais acquittés à même le budget des corps policiers et les avantages sociaux provenant d'autres sources. Les recettes, les recouvrements et les dépenses en capital sont exclus. En raison du moment auquel s'est effectuée la collecte des données, il se peut que les chiffres figurant ci-dessus ne correspondent pas aux dépenses réelles présentées dans le rapport final de rapprochement de fin d'exercice de la Gendarmerie royale du Canada. Les dépenses provinciales ne devraient pas être comparées.
- Source(s) :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière.

Tableau 9-1
Personnel policier des services de police municipaux — Terre-Neuve-et-Labrador, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Autre personnel	Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009		
		Policiers		Policiers pour 100 000 habitants		Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Total
		nombre		taux	nombre		taux			
100 000 habitants et plus										
St. John's, Force constabulaire royale de Terre-Neuve	185 157	264	61	325	176	90	318	172	90,6	23,7
15 000 à 49 999 habitants										
Corner Brook, Force constabulaire royale de Terre-Neuve	20 050	33	6	39	195	8	45	224	63,4	36,4
5 000 à 14 999 habitants										
Labrador City, Force constabulaire royale de Terre-Neuve	9 844	15	5	20	203	7	19	193	59,3	25,3

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
3. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.

Note(s) : Il n'y a pas de services de police municipaux à Terre-Neuve-et-Labrador. La Force constabulaire royale de Terre-Neuve, qui est un service de police provincial, est responsable de la prestation des services policiers à certaines des plus grandes municipalités et, aux fins du présent rapport, elles ont été incluses ci-dessus.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-2
Personnel policier des services de police municipaux — Île-du-Prince-Édouard, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Autre personnel	Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009		
		Policiers		Policiers pour 100 000 habitants		Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Total
		nombre		taux	nombre		taux			
15 000 à 49 999 habitants										
Charlottetown	34 545	53	6	59	171	26	60	174	97,5	31,3
5 000 à 14 999 habitants										
Summerside	14 587	23	2	25	171	9	24	165	121,1	38,6
Stratford, Gendarmerie royale du Canada	7 617	5	1	6	79	0	6	79	33,9	31,7
Moins de 5 000 habitants										
Borden-Carleton	791	2	1	3	379	1	3	379
Kensington	1 505	3	1	4	266	4	4	266	86,8	37,5
Montague, Gendarmerie royale du Canada	1 775	2	1	3	169	0	3	169	167,7	50,5

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
3. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.

Note(s) : Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport). Dans le cas des contrats municipaux de la Gendarmerie royale du Canada, les employés civils fournis par la municipalité ne sont pas inclus dans la catégorie « Autre personnel ».

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-3
Personnel policier des services de police municipaux — Nouvelle-Écosse, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010				Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009		
		Policiers		Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Total
		nombre		taux	nombre	taux				
100 000 habitants et plus										
Cap Breton, service régional	102 056	189	13	202	198	66	202	198	82,5	39,9
Halifax, service régional ⁴	222 805	409	100	509	228	270	509	228	97,2	33,3
5 000 à 14 999 habitants										
Amherst	9 499	27	1	28	295	9	28	253	114,9	51,6
Bridgewater	7 993	22	2	24	300	14	24	300	84,1	55,5
Kentville	5 875	15	1	16	272	5	16	272	93,5	54,0
New Glasgow	9 360	26	2	28	299	6	26	278	124,9	56,4
Truro	12 258	31	5	36	294	22	36	294	145,3	62,3
Yarmouth, Gendarmerie royale du Canada	7 062	13	4	17	241	0	18	255	133,3	58,5
Moins de 5 000 habitants										
Annapolis Royal ⁵	449
Springhill	3 926	10	0	10	255	7	13	331	85,4	69,5
Stellarton	4 678	9	1	10	214	12	11	235	66,2	53,8
Trenton	2 722	7	1	8	294	7	8	294	65,8	61,7
Westville	3 759	7	0	7	186	4	7	186	71,5	49,1
Gendarmerie royale du Canada										
Antigonish	4 357	8	1	9	207	0	9	207	110,0	51,2
Digby	2 017	3	2	5	248	0	5	248	156,2	52,5
Oxford	1 185	3	0	3	253	0	3	253	194,6	50,9
Parrsboro	1 393	2	1	3	215	0	3	215	78,2	42,8
Pictou	3 798	6	1	7	184	0	7	184	115,5	43,8
Port Hawkesbury	3 365	4	2	6	178	0	5	149	137,1	53,8
Shelburne	1 850	4	0	4	216	0	4	216	160,2	63,7
Windsor	3 781	4	3	7	185	0	8	212	136,7	48,0

- Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
- L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
- Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.
- Les statistiques de la criminalité comprennent le District d'Halifax de la Gendarmerie royale du Canada.
- Non-répondant.

Note(s) : Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport). Dans le cas des contrats municipaux de la Gendarmerie royale du Canada, les employés civils fournis par la municipalité ne sont pas inclus dans la catégorie « Autre personnel ».

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-4
Personnel policier des services de police municipaux — Nouveau-Brunswick, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009	
		Policiers		Total			Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³
		Hommes	Femmes							
100 000 habitants et plus										
Codiac, service régional, Gendarmerie royale du Canada	106 710	130	24	154	144	3	144	135	82,8	42,3
50 000 à 99 999 habitants										
Fredericton	54 789	92	22	114	208	31	114	208	84,8	35,6
Saint John	69 981	143	23	166	237	46	166	237	126,4	42,9
15 000 à 49 999 habitants										
Edmundston	16 602	29	6	35	211	18	35	211	72,4	35,3
Miramichi	17 965	29	5	34	189	21	35	195	75,9	54,4
Rothsay, service régional	28 351	29	8	37	131	10	37	131	28,7	78,8
5 000 à 14 999 habitants										
Police régionale de B.N.P.P.	8 607	15	1	16	186	2	16	186	63,6	46,3
Bathurst	12 737	28	3	31	243	14	31	243	82,0	45,3
Grand Falls	5 565	13	1	14	252	3	14	252	101,4	32,1
Woodstock	5 250	13	1	14	267	4	14	267	202,8	32,7
Gendarmerie royale du Canada										
Campbellton	7 226	14	3	17	235	0	18	249	70,1	60,9
Oromocto	8 877	14	0	14	158	0	14	158	86,4	43,0
Sackville	5 733	8	4	12	209	0	10	174	71,0	41,1
Moins de 5 000 habitants										
Gendarmerie royale du Canada										
Bouctouche	2 404	2	1	3	125	0	3	125	39,4	49,9
Cap-Pelé	2 405	2	1	3	125	0	3	125	29,7	26,9
Hampton	4 189	4	0	4	95	0	5	119	54,0	56,9
McAdam	1 485	3	0	3	202	0	3	202	78,0	46,0
Richibucto	1 314	3	0	3	228	0	3	228	93,9	49,4
Saint Quentin	2 138	3	0	3	140	0	3	140	70,9	38,3
St. Andrews	1 820	3	0	3	165	0	3	165	31,0	48,7

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
 2. L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
 3. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.
- Note(s) :** Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport). Dans le cas des contrats municipaux de la Gendarmerie royale du Canada, les employés civils fournis par la municipalité ne sont pas inclus dans la catégorie « Autre personnel ».
- Source(s) :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-5
Personnel policier des services de police municipaux — Québec, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Effectif autorisé en 2010			Criminalité en 2009		
		Policiers		Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Total
		nombre		taux	nombre		taux			
100 000 habitants et plus										
Gatineau	256 240	268	80	348	136	157	348	136	78,3	40,0
Laval	391 893	377	145	522	133	182	525	134	72,9	36,4
Lévis	136 066	116	29	145	107	63	146	107	42,6	42,7
Longueuil	399 279	391	151	542	136	227	546	137	83,1	32,6
Montréal	1 906 811	3 138	1 348	4 486	235	1 384	4 589	241	112,1	30,5
Québec	543 455	540	174	714	131	157	704	130	67,6	27,1
Richelieu–Saint-Laurent	186 956	165	40	205	110	41	211	113	45,6	27,2
Saguenay	145 298	151	28	179	123	69	179	123	76,7	37,8
Sherbrooke	153 384	160	40	200	130	51	200	130	70,7	61,7
Terrebonne	126 940	109	28	137	108	42	181	143	67,6	33,4
Trois-Rivières	129 559	138	26	164	127	62	164	127	82,7	38,5
50 000 à 99 999 habitants										
Châteauguay	73 637	71	14	85	115	30	85	115	62,8	40,3
Granby	62 584	64	12	76	121	32	76	121	78,8	29,3
Repentigny	87 107	71	11	82	94	32	108	124	53,8	35,7
Roussillon, régie intermunicipale	97 335	92	22	114	117	32	114	117	51,9	31,6
Saint-Jean-sur-Richelieu	91 062	76	31	107	118	32	109	120	80,7	35,5
Saint-Jérôme	69 306	86	17	103	149	34	103	149	103,6	39,2
Thérèse-De-Blainville	79 962	82	16	98	123	37	98	123	69,9	49,4
15 000 à 49 999 habitants										
Blainville	48 007	51	12	63	131	36	63	131	50,9	27,3
Deux-Montagnes, service régional	42 442	44	10	54	127	21	50	118	53,1	34,6
L'Assomption	21 332	31	4	35	164	14	35	164	51,9	29,4
Mascouche	37 286	39	10	49	131	25	49	131	59,6	37,0
Memphrémagog	31 700	40	8	48	151	12	44	139	70,9	45,9
Mirabel	49 629	33	8	41	83	25	41	83	51,4	26,3
MRC des Collines-de-l'Outaouais	45 163	41	9	50	111	10	50	111	50,5	36,6
Rivière-du-Loup	18 964	26	2	28	148	8	28	148	81,6	45,6
Saint-Eustache	44 537	43	17	60	135	24	60	135	76,2	42,0
Saint-Georges	30 205	26	2	28	93	7	28	93	54,8	46,2
Theftford Mines	25 619	25	7	32	125	14	29	113	62,8	63,6
5 000 à 14 999 habitants										
Bromont	6 363	16	6	22	346	6	22	346	75,8	33,8
Kahnawake, service de police autochtone	9 803	24	5	29	296	12	29	296	67,7	21,1
Kativik, service régional	11 180	18	1	19	170	56	66	590	42,7	90,0
Mont-Tremblant	9 247	25	6	31	335	16	34	368	185,5	41,7
Sainte-Adèle	11 251	16	6	22	196	8	22	196	126,6	29,3
Sainte-Marie	12 051	12	2	14	116	7	14	116	39,4	47,7
Moins de 5 000 habitants										
Amérindienne de Bestiamites ⁴	2 260	141,4	81,1
Amérindienne de Manawan ⁵	1 898	13	0	13	685	1	13	685	74,6	..
Amérindienne de Wemotaci	1 085	8	1	9	829	1	9	829	227,3	74,6
Amérindienne d'Odanak	643	4	2	6	933	1	6	933
Barrière Lake ⁵	310	4	0	4	1 290	0	4	1 290
Chisasibi	4 142	4	0	4	97	17	16	386	217,4	41,1
Essipit	242	2	1	3	1 240	0	3	1 240
Eagle Village ⁴	260
Eastmain	669	1	0	1	149	7	5	747
Amérindienne de Gesgapegiac ⁵	529	5	2	7	1 323	2	6	1 134
Kitigan Zibi Anishinabeg ⁵	1 131	8	0	8	707	1	8	707	164,3	22,3
Lac Simon ^{5, 6}	1 190	9	0	9	756	2	9	756	428,3	43,9
Listuguj	1 425	9	0	9	632	5	13	912	210,1	42,6
Mashteuiatsh	1 737	11	1	12	691	1	11	633	338,2	57,9
Mistissini ⁴	3 036	233,0	39,7
Montagnais de Pakua Shipi	281	3	0	3	1 068	1	3	1 068
Naskapi ⁴	582
Nemaska ⁵	667	4	1	5	750	0	5	750
Obedjiwan ⁴	1 790	188,0	30,1
Oujé-Bougoumou ⁴	634
Pikogan ⁵	494	3	1	4	810	2	3	607
Timiskaming	474	5	0	5	1 055	2	4	844
Uashat-Maliotenam ⁴	2 345	382,3	66,0
Waskaganish ⁴	1 934	392,5	74,3

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 9-5 – suite

Personnel policier des services de police municipaux — Québec, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009	
		Policiers		Total			Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³
		Hommes	Femmes							
		nombre		taux	nombre		taux			
Waswanipi	1 537	2	0	2	130	11	10	651	434,0	42,0
Wemindji ⁴	1 255	42,7	100,9
Wendake	1 764	12	2	14	794	1	14	794	77,6	26,8
Whapmagoostui ⁴	834

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
3. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.
4. Non-répondant.
5. Les données sur l'effectif n'étaient pas disponibles pour 2010; par conséquent, on a utilisé les données sur l'effectif de 2009.
6. Ce service de police emploie des agents spéciaux autochtones. Les agents spéciaux autochtones sont des membres du personnel qui ont des pouvoirs limités en matière d'application de la loi. Ils assurent certains services policiers au sein des collectivités autochtones et servent d'agents de liaison entre les policiers assermentés et les membres autochtones de la collectivité.

Note(s) : Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport).

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-6
Personnel policier des services de police municipaux — Ontario, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009	
		Policiers		Total			Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³
		Hommes	Femmes							
		nombre		taux		nombre		taux		
100 000 habitants et plus										
Barrie	137 555	181	41	222	161	96	228	166	71,1	41,8
Chatham-Kent	109 858	144	21	165	150	70	171	156	90,1	37,1
Durham, service régional	613 655	741	174	915	149	338	894	146	60,3	47,6
Grand Sudbury	164 913	213	42	255	155	120	259	157	80,9	44,0
Guelph	123 099	162	29	191	155	83	192	156	59,2	40,2
Halton, service régional	492 304	485	126	611	124	263	614	125	37,0	43,7
Hamilton, service régional	530 420	643	159	802	151	265	780	147	85,7	35,5
Kingston	123 914	160	37	197	159	59	198	160	73,1	47,8
London	376 481	481	106	587	156	220	586	156	97,9	42,7
Niagara, service régional	442 908	633	99	732	165	310	700	158	75,6	32,8
Ottawa	882 477	1 038	313	1 351	153	542	1 372	155	68,3	39,7
Peel, service régional	1 249 341	1 555	300	1 855	148	814	1 895	152	56,5	44,9
Thunder Bay	116 759	188	35	223	191	98	224	192	112,5	44,6
Toronto	2 677 708	4 734	1 040	5 774	216	2 848	5 588	209	79,3	38,4
Waterloo, service régional	518 203	586	144	730	141	263	724	140	73,3	41,6
Windsor	222 251	395	71	466	210	147	473	213	91,6	40,0
York, service régional	1 016 010	1 179	246	1 425	140	522	1 433	141	44,4	44,7
50 000 à 99 999 habitants										
Belleville	50 764	71	16	87	171	36	88	173	126,8	40,4
Brantford	95 285	139	19	158	166	92	158	166	114,2	39,6
North Bay	58 741	79	10	89	152	54	94	160	67,0	47,3
Peterborough Lakefield	80 772	104	20	124	154	55	125	155	79,6	42,7
Samia	74 455	100	13	113	152	48	112	150	86,0	42,6
Sault Ste. Marie	77 774	116	22	138	177	52	140	180	85,9	43,2
South Simcoe	59 084	67	12	79	134	40	78	132	48,5	33,0
Police provinciale de l'Ontario										
Caledon	64 406	48	18	66	102	5	66	102	26,4	39,9
Comté de Wellington	91 290	85	21	106	116	15	106	116	36,8	35,6
Lambton Group	52 644	58	9	67	127	6	67	127	43,9	40,5
Nottawasaga	55 181	44	16	60	109	11	60	109	43,9	38,5
Norfolk	64 570	75	16	91	141	12	91	141	55,8	42,3
Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry	65 529	68	14	82	125	11	82	125	42,2	41,3
15 000 à 49 999 habitants										
Amherstburg	22 283	26	4	30	135	4	31	139	31,9	42,9
Brockville	22 944	36	6	42	183	24	42	183	98,6	56,1
Cobourg	19 007	28	4	32	168	33	32	168	64,8	43,4
Cornwall, police communautaire	47 028	77	14	91	194	45	91	194	105,9	49,9
Kawartha Lakes	24 509	28	10	38	155	23	39	159	139,3	44,9
Lasalle	28 233	30	6	36	128	22	36	128	29,0	41,8
Leamington	29 600	39	4	43	145	15	43	145	68,8	30,0
Midland	17 826	23	3	26	146	15	27	151	110,9	43,8
Nishnawbe-Aski	17 343	113	21	134	773	45	150	865	277,7	51,6
Orangeville	28 631	38	3	41	143	23	41	143	50,0	54,3
Owen Sound	22 742	34	7	41	180	32	41	180	65,6	57,4
St. Thomas	38 198	56	10	66	173	24	66	173	71,0	40,8
Stratford	31 485	51	6	57	181	18	57	181	81,4	35,5
Strathroy	21 181	27	4	31	146	13	31	146	52,1	25,6
Timmins	43 274	75	11	86	199	44	86	199	97,6	51,8
Woodstock Police Service	36 916	53	12	65	176	26	65	176
Police provinciale de l'Ontario										
Comté de Brant	36 259	37	11	48	132	5	48	132	55,5	39,8
Collingwood	18 748	26	9	35	187	11	35	187	83,8	41,3
Comté d'Elgin	44 357	35	7	42	95	3	42	95	35,6	33,5
Essex	20 605	24	4	28	136	4	28	136	27,3	48,1
Grand Napanee	16 040	18	8	26	162	3	26	162	82,1	49,7
Haldimand	46 387	45	11	56	121	5	56	121	55,8	33,7
Kenora	18 720	49	0	49	262	8	49	262	106,6	53,8
Kingsville	21 526	20	4	24	111	2	24	111	30,5	51,5
Lakeshore	34 002	27	6	33	97	3	33	97	30,5	48,5
Loyalist	15 663	12	6	18	115	2	18	115	43,8	50,3
Middlesex Group	29 947	25	5	30	100	3	30	100	41,3	35,7
Orillia	32 834	39	12	51	155	14	51	155	95,0	52,0

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 9-6 – suite

Personnel policier des services de police municipaux — Ontario, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Effectif autorisé en 2010			Criminalité en 2009		
		Policiers		Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Total
		nombre		taux	nombre		taux			
Comté de Prince Edward	26 251	25	8	33	126	3	33	126	46,0	48,1
Quinte West	42 623	41	16	57	134	12	57	134	60,2	39,7
Smith-Ennismore	15 566	11	2	13	84	2	13	84	35,6	39,0
South Frontenac	19 093	14	3	17	89	2	17	89	34,0	39,7
Tecumseh	24 909	26	5	31	124	3	31	124	26,1	42,6
Tillsonburg	15 486	17	5	22	142	3	22	142	54,7	54,0
5 000 à 14 999 habitants										
Anishinabek	7 814	55	6	61	781	21	61	781	27,5	82,9
Aylmer	7 452	11	2	13	174	3	13	174	47,2	44,2
Dryden	8 342	16	5	21	252	11	21	252	94,2	57,0
Espanola	5 387	11	1	12	223	6	12	223	75,0	46,8
Gananoque	5 485	12	3	15	273	13	15	273	58,6	37,7
Hanover	7 484	13	2	15	200	11	15	200	84,9	41,5
Pembroke	14 547	27	3	30	206	29	30	206	71,3	41,4
Perth	6 138	13	2	15	244	8	15	244	87,5	53,6
Port Hope	12 611	22	4	26	206	18	26	206	49,9	39,4
Saugeen Shores	12 006	17	4	21	175	4	21	175	49,2	50,6
Shelburne	5 449	11	1	12	220	3	12	220	55,6	65,7
Six Nations	6 954	29	2	31	446	12	27	388	257,2	28,2
Smiths Falls	9 045	22	3	25	276	12	25	276	132,7	63,1
Stirling-Rawdon	5 063	9	0	9	178	1	9	178	49,3	22,9
Communautés du Traité n° 3	6 671	68	16	84	1 259	20	85	1 274	302,5	70,2
West Grey	12 672	18	2	20	158	3	20	158	43,7	50,8
West Nipissing	13 690	20	2	22	161	8	23	168	38,6	57,6
Police provinciale de l'Ontario										
Alderville First Nation	7 118	5	2	7	98	1	7	98	42,7	18,3
Augusta	7 780	4	1	5	64	0	5	64	43,1	36,4
Beckwith	6 438	2	1	3	47	0	3	47	29,5	31,2
Blandford-Blenheim	7 407	5	2	7	95	1	7	95	13,2	39,1
Municipalité de Brighton	10 617	9	3	12	113	1	12	113	61,6	56,3
Brockton	9 826	14	3	17	173	1	17	173	55,4	51,8
Carleton Place	9 661	14	4	18	186	2	18	186	106,3	57,7
Canton de Cavan-Millbrook-North										
Monaghan	9 120	8	2	10	110	1	10	110	35,0	32,5
Canton de Cramahe	6 127	6	2	8	131	1	8	131	38,0	33,1
Douro-Dummer	7 883	4	0	4	51	1	4	51	23,2	47,5
East-Zorra Tavistock	7 644	6	2	8	105	1	8	105	4,2	7,8
Elliot Lake	11 914	15	4	19	159	5	19	159	64,6	50,8
Fort Frances	8 227	17	3	20	243	1	20	243	85,0	55,7
Georgian Bluffs	10 939	6	2	8	73	0	8	73	38,3	66,4
Goderich	7 739	11	2	13	168	2	13	168	63,2	40,5
Comté de Grey, Canton de Chatsworth	6 630	3	1	4	60	0	4	60	29,9	50,6
Grey Highlands	9 866	7	3	10	101	1	10	101	39,0	48,7
Canton de Hamilton	11 299	7	2	9	80	1	9	80	22,4	30,0
Canton de Galaway-Cavendish et										
Harvey	5 490	5	1	6	109	1	6	109	40,1	21,9
Hawkesbury	11 653	21	2	23	197	5	23	197	149,8	42,8
Hearst	5 655	8	4	12	212	1	12	212	22,9	44,9
Ville d'Ingersoll	12 181	14	5	19	156	2	19	156	69,8	50,3
Kapuskasing	8 621	10	4	14	162	2	14	162	57,2	43,3
Kemptville	14 591	15	5	20	137	2	20	137	38,5	45,4
Kincardine	11 447	15	2	17	149	1	17	149	49,5	40,1
Kirkland Lake	8 323	16	3	19	228	2	19	228	106,4	66,0
Lanark Highlands	5 331	2	1	3	56	0	3	56	40,6	31,2
Meaford	11 444	10	3	13	114	1	13	114	30,8	57,0
Mississippi Mills	11 968	7	3	10	84	2	10	84	40,5	38,6
Mono	7 591	7	1	8	105	1	8	105	33,3	21,3
Municipalité de South Huron	10 205	9	3	12	118	1	12	118	56,8	48,1
North Perth	12 661	18	0	18	142	2	18	142	61,4	36,7
Norwich Township	10 869	7	2	9	83	1	9	83	6,5	12,1
Canton de Otonabee-South Monaghan	6 462	6	1	7	108	1	7	108	35,4	43,8
Penetanguishene	10 148	14	5	19	187	1	19	187	61,8	58,2
Petawawa	13 381	9	4	13	97	1	13	97	34,7	50,3
Renfrew	8 201	13	0	13	159	3	13	159	70,9	55,4

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 9-6 – suite

Personnel policier des services de police municipaux — Ontario, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Effectif autorisé en 2010			Criminalité en 2009		
		Policiers		Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Total
		nombre		taux	nombre		taux			
Rideau Lakes	10 822	9	2	11	102	1	11	102	34,4	38,6
Southgate	7 393	5	0	5	68	0	5	68	38,8	35,8
St. Marys	6 823	10	0	10	147	0	10	147	51,6	37,2
Stone Mills	7 862	3	3	6	76	1	6	76	31,0	42,7
Canton de Tay Valley	5 797	2	1	3	52	0	3	52	30,8	57,8
Ville de Blue Mountains	7 177	12	4	16	223	1	16	223	65,5	34,3
Canton de Russell	14 583	12	3	15	103	1	15	103	25,2	42,7
Trent Hills	12 735	14	5	19	149	3	19	149	46,4	36,8
West Perth	9 107	12	0	12	132	1	12	132	58,0	33,3
Warton	8 377	14	2	16	191	1	16	191	54,0	48,6
Moins de 5 000 habitants										
Akwasne Mohawk	4 448	26	4	30	674	9	30	674	107,9	73,6
Deep River	4 400	8	1	9	205	9	9	205	36,1	35,4
Lac Seul	835	7	1	8	958	12	8	958
Rama Police Service	882	15	2	17	1 927	3	19	2 154
U.C.M. Anishnaabe Police	1 879	14	3	17	905	6	19	1 011	319,7	51,5
Wawa	3 245	9	3	12	370	1	11	339	78,1	44,9
Wikwemikong	2 470	16	2	18	729	14	18	729	488,3	89,6
Wingham	2 876	6	0	6	209	1	6	209	76,4	63,5
Police provinciale de l'Ontario										
Admaston-Bromley	478	2	0	2	418	0	2	418
Amaranth	4 117	2	0	2	49	0	2	49	20,0	30,3
Asphodel-Norwood	4 417	4	0	4	91	1	4	91	35,0	41,6
Atikokan	3 297	9	2	11	334	2	11	334	51,3	40,8
Blind River	2 812	7	2	9	320	0	9	320	90,4	69,7
Bonfield	2 015	1	0	1	50	0	1	50	51,4	33,4
Casselman	3 450	6	1	7	203	1	7	203	32,3	30,4
Cochrane	3 943	10	1	11	279	2	11	279	42,4	65,9
Dymond	1 273	2	0	2	157	0	2	157	60,2	69,3
East Luther-Grand Valley	3 014	2	0	2	66	0	2	66	51,9	41,1
East Ferris	4 353	1	1	2	46	0	2	46	12,7	49,9
East Garafraxa	2 552	1	1	2	78	0	2	78	31,9	43,4
Canton de Havelock-Belmont-Methuen	4 827	4	1	5	104	1	5	104	66,0	26,9
Autoroute 407	...	34	4	38	...	3	38
Hope	4 431	3	1	4	90	0	4	90	33,3	33,3
Ignace	1 453	3	0	3	206	0	3	206	128,7	67,8
Laird	1 096	1	0	1	91	0	1	91	29,7	50,3
Laurentian Hills	2 256	2	0	2	89	0	2	89	25,3	38,8
Canton de Macdonald Meredith et al	1 557	1	0	1	64	0	1	64	26,2	45,5
Marathon	4 085	9	0	9	220	2	9	220	42,7	56,3
Mattawa, groupe de quatre	3 842	6	1	7	182	0	7	182	61,8	55,9
Melancthon	3 108	2	0	2	64	0	2	64	28,1	17,8
Merrickville	2 967	2	1	3	101	0	3	101	40,2	49,7
Montague	3 650	2	0	2	55	0	2	55	50,3	51,3
Municipalité de Nation	...	7	2	9	...	1	9
Mulmur	3 552	4	0	4	113	0	4	113	19,0	29,2
New Liskeard	4 668	7	2	9	193	0	9	193	78,6	59,3
North Kawartha	2 428	3	1	4	165	0	4	165	55,0	28,3
North Shore	571
Point Edward	2 078	5	1	6	289	0	6	289	52,2	40,3
Powassan	3 431	2	0	2	58	0	2	58	40,6	37,9
Prescott	4 342	9	3	12	276	1	12	276	125,2	45,7
Red Lake	4 615	13	2	15	325	1	15	325	98,9	68,3
Red Rock	1 080	2	0	2	185	0	2	185	36,2	81,4
Shuniah	2 968	4	0	4	135	0	4	135	23,3	43,4
Sioux Narrows Nestor	138	2	0	2	1 449	0	2	1 449
Smooth Rock Falls	1 486	1	0	1	67	0	1	67	21,0	39,8
Ville de Bruce Mines	595	1	0	1	168	0	1	168
Ville de Spanish	732	1	0	1	137	0	1	137
Canton de Johnson	713	1	0	1	140	0	1	140

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 9-6 – suite

Personnel policier des services de police municipaux — Ontario, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Autre personnel	Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009		
		Policiers		Policiers pour 100 000 habitants		Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Total
		nombre		taux	nombre		taux			
Temagami	953	2	0	2	210	0	2	210
Terrace Bay	1 648	2	0	2	121	0	2	121	36,7	88,9
Thessalon	1 346	1	0	1	74	0	1	74	42,0	39,2

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
3. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.

Note(s) : Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport).

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-7
Personnel policier des services de police municipaux — Manitoba, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Effectif autorisé en 2010			Criminalité en 2009		
		Policiers		Total	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							
		nombre		taux	nombre		taux			
100 000 habitants et plus										
Winnipeg	675 324	1 149	192	1 341	199	366	1 361	202	137,0	30,7
15 000 à 49 999 habitants										
Brandon	43 406	70	12	82	189	33	82	189	102,6	49,2
5 000 à 14 999 habitants										
Altona	5 052	7	0	7	139	1	7	139	54,6	45,2
Dakota Ojibway	5 082	23	4	27	531	11	29	571	415,2	60,4
Morden	7 392	13	0	13	176	3	14	189	80,4	67,7
Winkler	10 327	16	0	16	155	2	16	155	97,1	70,8
Gendarmerie royale du Canada										
Dauphin	7 821	14	2	16	205	0	15	192	179,1	48,4
Flin Flon	5 920	10	1	11	186	0	10	169	115,6	57,5
Gimli	..	4	0	4	..	0	3
Portage la Prairie	13 055	22	4	26	199	0	27	207	185,0	40,7
Selkirk	10 265	15	5	20	195	0	18	175	163,2	40,7
Steinbach	12 531	10	2	12	96	2	12	96	83,9	42,6
The Pas	5 682	14	1	15	264	0	15	264	313,8	53,6
Thompson	14 387	33	6	39	271	0	38	264	240,4	57,8
Moins de 5 000 habitants										
Rivers	1 235	3	0	3	243	4	3	243	101,1	53,4
Ste. Anne	1 730	3	1	4	231	1	4	231	55,0	40,8
Gendarmerie royale du Canada										
Beausejour	3 076	2	1	3	98	0	3	98	118,0	39,0
Boissevan	1 496	1	1	2	134	0	2	134	35,0	51,2
Carman	3 107	2	1	3	97	0	3	97	68,1	43,9
Gillam	1 310	4	0	4	305	0	4	305	134,3	55,8
Killarney	2 271	3	0	3	132	0	3	132	87,8	35,4
Minnedosa	2 465	3	0	3	122	0	4	162	111,1	54,0
Neepawa	3 287	3	1	4	122	0	4	122	94,1	49,7
Pinawa	1 490	2	0	2	134	0	2	134	46,2	41,8
Roblin	1 733	2	0	2	115	0	2	115	133,8	50,9
Russell	1 573	4	0	4	254	0	2	127	89,7	36,6
Souris	1 846	1	1	2	108	0	2	108	53,4	25,9
Stonewall	4 498	3	1	4	89	0	4	89	56,5	28,3
Swan River	3 773	6	1	7	186	0	7	186	236,2	56,9
Virden	3 086	5	0	5	162	0	5	162	62,1	59,1

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
3. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.

Note(s) : Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport). Dans le cas des contrats municipaux de la Gendarmerie royale du Canada, les employés civils fournis par la municipalité ne sont pas inclus dans la catégorie « Autre personnel ».

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-8
Personnel policier des services de police municipaux — Saskatchewan, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Effectif autorisé en 2010			Criminalité en 2009		
		Policiers		Total	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							
		nombre		taux	nombre		taux			
100 000 habitants et plus										
Regina ⁴	193 299	292	81	373	193	139	385	199	151,1	40,7
Saskatoon	223 200	343	97	440	197	180	421	189	147,2	31,0
15 000 à 49 999 habitants										
Moose Jaw	33 171	47	4	51	154	21	53	160	127,0	38,8
Prince Albert	36 107	77	9	86	238	33	87	241	217,7	48,3
Gendarmerie royale du Canada										
Lloydminster ⁵
Swift Current	15 328	15	3	18	117	0	18	117	123,0	47,5
Yorkton	15 156	21	7	28	185	0	27	178	179,1	56,6
5 000 à 14 999 habitants										
Estevan	10 474	18	3	21	200	10	21	200	119,4	51,1
Weyburn	9 696	14	3	17	175	7	17	175	110,9	40,1
Gendarmerie royale du Canada										
Humboldt	5 253	4	0	4	76	0	5	95	55,0	43,3
Martensville	5 500	3	3	6	109	0	5	91	58,3	35,8
Meadow Lake	5 180	8	2	10	193	0	11	212	309,5	64,3
Melfort	5 189	5	3	8	154	0	7	135	97,3	59,0
North Battleford	13 854	28	8	36	260	0	31	224	311,0	49,0
Warman	6 537	5	0	5	76	0	6	92	27,2	47,9
Moins de 5 000 habitants										
Caronport	966	1	0	1	104	0	1	104
Corman Park	...	4	1	5	...	1	5
Dalmeny	1 725	2	1	3	174	0	3	174	50,2	26,6
File Hills First Nations ⁶	1 850	380,8	79,5
Luseland	596	1	0	1	168	1	1	168
Gendarmerie royale du Canada										
Assiniboia	2 257	2	1	3	133	0	3	133	131,2	39,3
Battleford	3 763	5	1	6	159	0	5	133	51,9	48,8
Biggar	2 080	2	1	3	144	0	3	144	158,6	66,2
Canora	2 018	2	1	3	149	0	3	149	109,9	40,0
Creighton	1 616	2	1	3	186	0	3	186	73,0	64,5
Esterhazy	2 382	3	0	3	126	0	3	126	72,5	44,7
Fort Qu'Appelle	2 075	4	0	4	193	0	5	241	311,6	62,6
Hudson Bay	1 620	3	0	3	185	0	3	185	100,5	57,0
Indian Head	1 797	1	1	2	111	0	2	111	102,9	54,6
Kamsack	1 721	5	0	5	291	0	7	407	298,5	59,6
Kindersley	4 617	5	1	6	130	0	6	130	112,3	44,5
La Ronge	2 954	5	2	7	237	0	8	271	497,7	63,0
Lanigan	1 383	2	0	2	145	0	2	145	63,6	24,4
Maple Creek	2 277	2	1	3	132	0	3	132	133,9	68,2
Melville	4 194	5	0	5	119	0	5	119	102,1	55,6
Moosomin	2 267	3	0	3	132	0	3	132	84,5	48,3
Outlook	2 144	2	0	2	93	0	2	93	63,3	54,5
Rosetown	2 311	3	0	3	130	0	3	130	160,4	64,6
Shaunavon	1 764	2	0	2	113	0	2	113	75,7	63,0
Tisdale	2 953	4	0	4	135	0	4	135	85,3	65,3
Unity	2 250	3	0	3	133	0	3	133	51,5	46,6

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 9-8 – suite

Personnel policier des services de police municipaux — Saskatchewan, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009	
		Policiers		Total des policiers			Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Total
		nombre		taux	nombre	taux				
Wadena	1 322	2	0	2	151	0	2	151	84,3	81,2
Watrous	1 929	2	1	3	156	0	2	104	64,2	58,4
Wilkie	1 252	2	0	2	160	0	2	160	75,2	41,7
Wynyard	1 756	2	1	3	171	0	3	171	101,0	48,0

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
3. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.
4. Le nombre d'employés comprend 56,3 agents et civils dont le financement est assuré par le gouvernement fédéral ou provincial.
5. La partie de Lloydminster qui est située en Saskatchewan est maintenant desservie par la Gendarmerie royale du Canada en Alberta.
6. Non-répondant.

Note(s) : Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport). Dans le cas des contrats municipaux de la Gendarmerie royale du Canada, les employés civils fournis par la municipalité ne sont pas inclus dans la catégorie « Autre personnel ».

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-9
Personnel policier des services de police municipaux — Alberta, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Effectif autorisé en 2010		Criminalité en 2009	
		Policiers		Total			Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³
		Hommes	Femmes							
		nombre		taux	nombre		taux			
100 000 habitants et plus										
Calgary	1 125 001	1 589	293	1 882	167	665	1 872	166	79,8	36,8
Edmonton	818 339	1 320	308	1 628	199	571	1 568	192	129,0	33,3
50 000 à 99 999 habitants										
Lethbridge	89 835	145	13	158	176	49	159	177	115,1	52,3
Medicine Hat	63 443	103	13	116	183	37	115	181	82,8	53,6
Gendarmerie royale du Canada										
Grande Prairie	52 053	60	18	78	150	0	84	161	142,6	47,2
Red Deer	92 415	101	34	135	146	0	151	163	133,9	35,7
St. Albert	63 775	42	11	53	83	0	52	82	71,7	31,3
Sherwood Park	62 057	53	16	69	111	0	76	122	65,2	39,4
Wood Buffalo	60 069	102	34	136	226	0	147	245	146,6	44,1
15 000 à 49 999 habitants										
Camrose	16 938	25	2	27	159	15	29	171	108,2	54,6
Gendarmerie royale du Canada										
Airdrie	32 772	19	14	33	101	0	36	110	84,8	38,6
Cochrane	15 441	13	4	17	110	0	17	110	80,8	36,1
Fort Saskatchewan	16 641	14	7	21	126	0	24	144	130,7	38,9
Leduc	18 986	14	7	21	111	0	22	116	144,9	35,6
Lloydminster ⁴	26 287	31	7	38	145	0	39	148	170,3	39,4
Okotoks	19 322	14	3	17	88	0	19	98	73,4	35,5
Spruce Grove	21 775	16	4	20	92	0	20	92	111,5	37,5
5 000 à 14 999 habitants										
Lacombe	11 882	10	2	12	101	10	15	126	69,7	45,1
Taber	8 426	13	1	14	166	13	14	166	90,9	53,5
Gendarmerie royale du Canada										
Banff	7 879	10	4	14	178	0	18	228	142,3	44,0
Beaumont	9 885	8	1	9	91	0	10	101	72,8	39,0
Bonnyville	6 361	9	1	10	157	0	11	173	174,3	49,3
Brooks	14 065	20	3	23	164	0	23	164	124,0	39,0
Canmore	13 813	14	4	18	130	0	19	138	57,9	41,6
Chestermere	10 791	12	2	14	130	0	16	148	89,4	30,5
Cold Lake	12 885	11	4	15	116	0	16	124	147,3	51,6
Devon	7 008	5	2	7	100	0	7	100	70,9	35,6
Drayton Valley	7 702	8	2	10	130	0	11	143	152,3	33,8
Drumheller	7 473	10	3	13	174	0	11	147	129,7	45,0
Edson	8 609	13	3	16	186	0	17	197	116,6	45,7
High River	12 137	16	3	19	157	0	17	140	69,9	35,2
Hinton	10 340	14	4	18	174	0	19	184	118,6	47,9
Innisfail	8 113	7	2	9	111	0	9	111	104,7	34,5
Morinville	7 490	6	3	9	120	0	9	120	96,4	55,3
Olds	8 214	7	1	8	97	0	9	110	101,0	37,0
Peace River	6 971	9	1	10	143	0	12	172	183,5	54,9
Ponoka	7 277	7	2	9	124	0	12	165	116,9	48,0
Redcliff	5 698	8	0	8	140	2	8	140	51,5	33,2
Rocky Mountain House	7 519	12	3	15	199	0	14	186	174,2	44,1
Slave Lake	7 353	12	0	12	163	0	13	177	151,5	59,4
St. Paul	5 585	7	3	10	179	0	11	197	253,4	58,5
Stettler	5 790	6	2	8	138	0	8	138	142,0	35,4
Stony Plain	13 755	11	1	12	87	0	13	95	102,8	44,1
Strathmore	11 207	11	5	16	143	0	16	143	115,4	53,7
Sylvan Lake	11 388	14	1	15	132	0	14	123	84,6	46,1
Vegreville	5 915	7	1	8	135	0	8	135	114,2	50,6
Wainwright	5 785	6	0	6	104	0	8	138	101,7	55,7
Wetaskiwin	13 006	19	3	22	169	0	22	169	194,8	46,2
Whitecourt	9 689	14	1	15	155	0	15	155	171,5	44,7

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 9-9 – suite

Personnel policier des services de police municipaux — Alberta, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Effectif autorisé en 2010			Criminalité en 2009	
		Policiers		Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³
		Hommes	Femmes						
		nombre		taux	nombre		taux		
Moins de 5 000 habitants									
Blood Tribe Police ⁵	4 399	781,5	68,3
Lakeshore, service régional ⁶
North Peace Tribal	1 678	3	0	3	179	1	5	298	86,9
Tsuu T'ina Nation	2 967	9	1	10	337	4	10	337	...

1. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
2. L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
3. Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.
4. Comprend la partie de Lloydminster qui est située en Saskatchewan.
5. Non-répondant.
6. Le Service de police régional de Lakeshore a ouvert ses portes en avril 2010, desservant une population d'environ 1 950 habitants. Il a déclaré 6 policiers et 1 employé civil; toutefois, ces renseignements n'étaient pas disponibles à temps pour être inclus dans le présent tableau.

Note(s) : Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport). Dans le cas des contrats municipaux de la Gendarmerie royale du Canada, les employés civils fournis par la municipalité ne sont pas inclus dans la catégorie « Autre personnel ».

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 9-10
Personnel policier des services de police municipaux — Colombie-Britannique, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010				Effectif autorisé en 2010			Criminalité en 2009	
		Policiers		Total	Policiers pour 100 000 habitants	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³
		Hommes	Femmes							
		nombre		taux	nombre		taux			
100 000 habitants et plus										
Abbotsford	134 991	182	38	220	163	79	210	156	106,5	28,9
Delta	106 394	134	36	170	160	68	165	155	77,1	24,5
Saanich	114 825	122	29	151	132	45	151	132	57,6	29,2
Vancouver	640 963	1 110	317	1 427	223	377	1 327	207	119,8	27,7
Victoria	102 455	183	58	241	235	94	241	235	157,5	19,4
Gendarmerie royale du Canada										
Burnaby ⁴	223 410	209	78	287	128	3	280	125	121,2	18,8
Coquitlam	125 359	108	33	141	112	1	140	112	80,3	21,8
Kelowna	118 049	111	37	148	125	1	155	131	143,8	33,0
Canton de Langley	102 898	85	39	124	121	1	127	123	108,1	18,8
Richmond	191 376	171	53	224	117	2	237	124	84,1	20,8
Surrey ⁵	432 527	474	124	598	138	7	623	141	139,8	20,5
50 000 à 99 999 habitants										
New Westminster	64 421	88	20	108	168	45	108	168	127,3	23,8
Gendarmerie royale du Canada										
Chilliwack ⁴	77 883	69	31	100	128	1	106	136	138,0	18,5
Kamloops	86 451	98	25	123	142	1	123	142	114,8	31,5
Maple Ridge	75 257	67	23	90	120	0	88	117	114,5	21,3
Nanaimo	88 731	110	26	136	153	1	124	140	129,3	37,5
District de North Vancouver	89 976	61	28	89	99	0	88	98	53,8	19,8
Port Coquitlam	57 528	47	13	60	104	0	63	110	73,2	22,0
Prince George	74 119	108	28	136	183	1	127	171	166,0	29,5
15 000 à 49 999 habitants										
Central Saanich	16 563	23	4	27	163	4	23	139	50,5	28,6
Oak Bay	18 921	24	2	26	137	2	23	122	45,0	25,9
Port Moody ⁴	30 000	39	7	46	153	18	50	167	54,2	32,6
West Vancouver	48 802	62	17	79	162	26	81	166	63,3	32,7
Gendarmerie royale du Canada										
Campbell River	31 153	30	12	42	135	0	43	138	111,2	38,4
Colwood ⁴	15 474	7	5	12	78	0	15	97	56,0	26,8
Courtenay	23 398	22	3	25	107	9	28	120	129,2	42,7
Cranbrook	19 651	16	8	24	122	0	26	132	95,9	32,3
Fort St. John	18 982	29	7	36	190	0	32	169	188,2	27,0
Langford ⁴	23 898	15	10	25	105	0	27	113	107,2	34,0
Langley	25 965	33	16	49	189	0	52	200	169,4	17,6
Mission	37 390	40	13	53	142	1	48	128	129,1	23,9
North Cowichan	29 121	24	8	32	110	0	30	103	85,4	32,6
North Vancouver	49 709	34	24	58	117	0	67	135	100,7	24,1
Penticton	33 375	41	3	44	132	0	45	135	139,6	43,3
Pitt Meadows	17 066	16	5	21	123	0	21	123	83,7	19,8
Port Alberni	18 298	25	7	32	175	0	34	186	148,7	50,0
Salmon Arm	17 043	18	2	20	117	0	19	111	112,5	19,2
Squamish	17 219	15	9	24	139	0	24	139	100,8	22,8
Vernon	38 345	52	9	61	159	0	61	159	143,2	31,0
West Kelowna	31 696	15	5	20	63	0	21	66	74,5	26,1
White Rock	20 682	15	9	24	116	0	23	111	62,5	26,1
5 000 à 14 999 habitants										
Nelson	9 796	16	1	17	174	8	17	174	103,8	40,4
Gendarmerie royale du Canada										
Castlegar	7 700	10	3	13	169	0	13	169	109,6	21,2
District de Coldstream	9 987	5	2	7	70	0	7	70	51,0	22,0
Comox	12 882	7	5	12	93	4	11	85	49,1	46,5
Dawson Creek	11 895	17	4	21	177	0	23	193	130,1	34,2
Duncan	5 359	8	1	9	168	0	8	149	114,9	41,8
Hope	6 734	12	1	13	193	0	13	193	153,8	29,0
Kent	5 541	3	2	5	90	0	5	90	49,0	20,9
Kimberley	6 628	8	2	10	151	0	9	136	61,8	24,5
Kitimat	9 317	11	4	15	161	0	15	161	97,0	30,0
Ladysmith	7 980	6	2	8	100	2	7	88	92,9	21,0
Lake Country	10 516	8	3	11	105	0	11	105	91,1	31,3
Merritt	7 547	9	4	13	172	0	15	199	215,1	39,0
North Saanich	11 461	4	6	10	87	0	13	113	43,1	29,1
Parksville	11 861	13	2	15	126	2	15	126	120,2	29,7

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 9-10 – suite

Personnel policier des services de police municipaux — Colombie-Britannique, 2010

	Population en 2009 ¹	Effectif réel en 2010			Effectif autorisé en 2010			Criminalité en 2009		
		Policiers		Total	Autre personnel	Total des policiers	Policiers pour 100 000 habitants	Indice de gravité de la criminalité ²	Taux de classement pondéré ³	
		Hommes	Femmes							Policiers pour 100 000 habitants
		nombre		taux	nombre		taux			
Powell River	13 512	16	3	19	141	0	18	133	78,8	29,5
Prince Rupert	13 005	27	4	31	238	0	36	277	203,8	41,4
Qualicum Beach	9 174	3	3	6	65	2	7	76	67,9	16,7
Quesnel	9 788	19	2	21	215	0	21	215	262,7	37,6
Revelstoke	7 679	11	1	12	156	0	11	143	89,2	23,3
Sechelt	9 099	6	5	11	121	0	11	121	81,0	42,8
Sidney	11 954	12	3	15	125	0	14	117	71,5	40,3
Smithers	5 345	7	2	9	168	0	9	168	194,6	37,6
Sooke	10 221	6	3	9	88	0	11	108	98,5	27,7
Summerland	11 251	8	3	11	98	0	9	80	51,9	13,4
Terrace	11 794	23	2	25	212	0	25	212	157,3	39,4
Trail	7 523	10	5	15	199	0	14	186	110,3	34,1
View Royal	9 286	7	1	8	86	0	8	86	93,5	30,9
Whistler	10 597	17	4	21	198	0	23	217	157,7	22,0
Williams Lake	11 209	24	3	27	241	0	24	214	230,0	44,9
Moins de 5 000 habitants⁶										
Stl'at'imx Tribal Police	2 938	3	3	6	204	3	9	306	160,9	48,9
Autres⁷										
Équipes intégrées du district du Lower Mainland, Gendarmerie royale du Canada	...	143	39	182	...	21	215
South Coast British Columbia Transportation Authority	...	142	16	158	...	57	170

- Les chiffres de population sont fondés sur les estimations postcensitaires provisoires au 1^{er} juillet pour 2009 (selon les données du Recensement de 2006), Division de la démographie de Statistique Canada, mais sont ajustés en fonction des limites des territoires des services policiers. Les chiffres de population ne sont pas encore disponibles pour 2010.
- L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police sert à mesurer les variations annuelles de la gravité des crimes. On attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux.
- Le taux de classement pondéré est fondé sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, dans lequel les infractions plus graves ont un poids plus élevé que les infractions moins graves. L'application de ce concept aux taux de classement signifie qu'on attribue un poids plus élevé au classement des homicides, des vols qualifiés et des introductions par effraction, par exemple, qu'au classement des infractions moins graves, comme les vols mineurs, les méfaits et le fait de troubler la paix.
- Les chiffres sur l'effectif autorisé figurant dans le présent rapport peuvent ne pas correspondre aux chiffres sur l'effectif autorisé déclarés par le ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général de la Colombie-Britannique en raison des différences en ce qui concerne la période de déclaration, la définition des termes et les catégories de personnel inclus.
- Ce total comprend les 54 postes que la Gendarmerie royale du Canada de Surrey autorise pour les équipes intégrées du district du Lower Mainland.
- Toutes les municipalités comptant moins de 5 000 habitants et les régions non constituées sont desservies par les services provinciaux de la Gendarmerie royale du Canada. Dans le présent rapport, le service de police mentionné dans cette catégorie est administré par les Premières Nations.
- Dans le présent rapport, les services de police mentionnés dans cette catégorie desservent Vancouver et les municipalités avoisinantes. Étant donné que ces services exercent leurs activités en collaboration avec, et dans le secteur de compétence, d'autres services de police, ni les statistiques sur les crimes déclarés par la police ni les populations associées à ces régions ne sont incluses dans ce tableau.

Note(s) : Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les services de police. Le nombre de policiers indiqué peut ne pas représenter le nombre de policiers pouvant être affectés à la surveillance communautaire générale étant donné que dans certaines collectivités, certains policiers doivent limiter leur surveillance à des endroits particuliers (p. ex. port ou aéroport). Dans le cas des contrats municipaux de la Gendarmerie royale du Canada, les employés civils fournis par la municipalité ne sont pas inclus dans la catégorie « Autre personnel ».

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'administration policière et Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Méthodologie

Couverture de l'enquête et définitions

Le présent rapport est fondé sur les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur l'administration policière, réalisée par le Centre canadien de la statistique juridique. Cette enquête sert à recueillir des données sur l'effectif et les dépenses des services policiers auprès de chacun des services de police municipaux, provinciaux et fédéral (Gendarmerie royale du Canada [GRC]) au pays. À l'exception des services de police autoadministrés des Premières Nations, tout le personnel policier et les dépenses des Premières Nations relevant de la compétence de la GRC sont indiqués sous les dépenses fédérales de la GRC.

Sont exclus de l'enquête les organismes de police et de sécurité fédéraux suivants : le Service canadien du renseignement de sécurité, la police des chemins de fer et la police militaire. Les ministères fédéraux et provinciaux qui sont chargés d'appliquer certaines lois dans les domaines de l'impôt sur le revenu, des douanes et de l'accise, de l'immigration, des pêches et de la faune sont également exclus. En outre, les gardiens de sécurité privés et les enquêteurs privés sont exclus.

Les données qui figurent dans le présent rapport ont trait à l'effectif policier au 15 mai 2010 et aux dépenses définitives pour l'année 2009 (ou 2009-2010 dans le cas des services de police dont la comptabilité se fait selon l'exercice financier). La plupart des services de police municipaux comptabilisent leurs dépenses selon l'année civile, alors que dans les services de police provinciaux et la GRC, la comptabilité se fait selon l'exercice financier. Dans ce rapport, les dépenses au chapitre des services de police sont indiquées selon l'année civile (c.-à-d. 2009).

Le nombre d'employés est fondé sur des équivalents temps plein permanents; les employés à temps partiel sont convertis en équivalents temps plein (p. ex. 4 employés qui travaillent 10 heures par semaine équivalent à 1 employé qui travaille 40 heures par semaine). Le nombre de policiers représente le nombre réel de policiers assermentés qui étaient disponibles pour le service actif en date du 15 mai 2010. Les autres employés comprennent tout le personnel non policier, soit les civils et les agents spéciaux (p. ex. employés de bureau, répartiteurs, gestionnaires, cadets, agents spéciaux, gardiens de sécurité, brigadiers scolaires, agents chargés de l'application des règlements municipaux).

Les policiers temporaires sont exclus des comptes des policiers, seuls les policiers permanents travaillant à temps plein (et les équivalents temps plein) étant inclus. Les policiers temporaires sont embauchés pour remplacer, au besoin, les policiers permanents. Le Québec compte un plus grand nombre de policiers temporaires que tout autre secteur de compétence. Parmi les 1 052 policiers temporaires dénombrés en 2010, 939 (89 %) travaillaient au Québec.

Les dépenses au chapitre des services de police sont des dépenses réelles de fonctionnement et elles comprennent les traitements et les salaires, les avantages sociaux et les autres dépenses de fonctionnement, telles que les coûts des locaux, de l'essence et de l'entretien. Les dépenses en capital, les fonds provenant de sources externes, les recettes et les recouvrements sont exclus.

La Division de la démographie de Statistique Canada fournit les chiffres de population, soit les estimations postcensitaires et intercensitaires. Les données démographiques sont mises à jour régulièrement et, de ce fait, les taux publiés dans le présent rapport peuvent différer légèrement des taux publiés dans les rapports antérieurs. On indique dans le texte et les en-têtes les chiffres de population qui ont été utilisés.

Des données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) sur le nombre d'affaires criminelles qui viennent à l'attention de la police sont incluses afin de mettre en contexte les données policières. Au moyen du Programme DUC, on a recueilli des données sur les crimes et les délits de la route déclarés par tous les services de police du Canada depuis 1962.

Révisions importantes de l'enquête

Révision de 1986

On a révisé l'Enquête sur l'administration policière en 1986 afin de recueillir des données sur les dépenses relatives aux services de police (à partir de 1985), ainsi que des données plus détaillées sur les policiers et leurs fonctions. Comme l'ancienne enquête et la nouvelle enquête ont été menées simultanément en 1986, on a pu examiner les effets du passage de l'une à l'autre. Une analyse des données a révélé de légères différences entre les deux enquêtes sur le plan de la répartition de l'effectif policier. Pour corriger ces différences méthodologiques, on a ajusté, à l'échelle nationale, les données antérieures à 1986 qui figurent au tableau 1.

Révision de 1996

En 1996, on a modifié la date de la collecte des données sur l'effectif (du 30 septembre au 15 juin). Une catégorie pour les brigadiers scolaires a été ajoutée à l'enquête en 1996, car leur nombre en justifiait l'établissement. Avant 1996, ils faisaient partie de la catégorie « Autre ». Pour tenir compte de ces changements, on a corrigé les données sur l'effectif des civils à compter de 1986.

En outre, les dépenses relatives à l'achat et à la location de véhicules ne devaient dorénavant être incluses que si elles faisaient partie du budget de fonctionnement du service de police. Avant 1995, toutes ces dépenses étaient incluses, quel que soit le type de budget. On a élargi la catégorie des avantages sociaux de manière à inclure les avantages payés par d'autres sources publiques. L'effet de l'exclusion des dépenses liées à l'achat de véhicules et de l'ajout des dépenses attribuables à l'inclusion des avantages sociaux payés par d'autres sources publiques a été examiné en détail. On a estimé que ces révisions s'étaient traduites par un changement global de moins de 1 % des dépenses déclarées.

Révision de 2006

En 2006, on a modifié la date de la collecte des données sur l'effectif (du 15 juin au 15 mai). Ce changement de date ne devrait pas avoir de répercussion sur la continuité des données de 2006 par rapport à celles des années précédentes.

Tableaux de données sur les services de police municipaux

Des renseignements sommaires sur les services de police municipaux au pays figurent dans le présent rapport. La prestation des services policiers municipaux comprend tous les services policiers dont les coûts sont assumés par les municipalités ainsi que les services à contrat fournis aux municipalités par les corps policiers provinciaux et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Elle comprend également les services de police qu'administrent les Premières Nations. Il est à noter que le nombre d'infractions faisant l'objet d'une enquête par le personnel fédéral de la GRC à l'intérieur d'un service de police municipal donné fait partie des statistiques de ce service municipal. Toutefois, l'effectif policier et les dépenses liés aux services fédéraux fournis par la GRC ne sont pas inclus.

À l'intérieur de chacune des provinces, les services de police municipaux sont classés dans l'une des cinq strates de population, et les municipalités dans chaque groupe apparaissent en ordre alphabétique. À l'intérieur de ces groupes, les municipalités desservies par la GRC ou la Police provinciale de l'Ontario en vertu de contrats municipaux sont séparées des autres corps de police municipaux par un espace.

Le tableau 9 ne comprend que le personnel des services de police municipaux qui étaient en exploitation le 15 mai 2010. Les services de police municipaux qui avaient fermé leurs portes ou qui avaient été fusionnés avec d'autres nouveaux services de police au 15 mai 2010 ne sont pas inclus. Les données sur la criminalité ne sont pas encore disponibles pour 2010; par conséquent, les données qui figurent au tableau 9 portent sur l'année 2009.

Notes importantes

Population

Pour les municipalités, les chiffres de population sont des estimations postcensitaires au 1^{er} juillet (fondées sur les données du Recensement de 2006) fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Les estimations de population sont établies selon le lieu habituel de résidence. Les données démographiques sont mises à jour régulièrement. C'est la raison pour laquelle les chiffres publiés dans le présent rapport peuvent différer légèrement de ceux qui sont parus dans les rapports antérieurs.

Certains services de police autochtones desservent des populations composées de personnes qui peuvent ou non appartenir à une bande. Par conséquent, la population réelle qui est desservie par certains services de police peut être plus élevée que ce qui est indiqué dans le présent rapport. **Il faut donc faire preuve de prudence lorsque l'on établit des comparaisons.**

Les municipalités sont regroupées selon les strates de population suivantes :

- 100 000 habitants et plus
- 50 000 à 99 999 habitants
- 15 000 à 49 999 habitants
- 5 000 à 14 999 habitants
- moins de 5 000 habitants

Policiers

Effectif réel

Ces comptes représentent le nombre réel de policiers (équivalents temps plein) permanents assermentés de tous les grades au 15 mai 2010. Le nombre comprend également les policiers travaillant dans le cadre de contrats (p. ex. surveillance des aéroports, missions des Nations Unies) et qui ne sont pas disponibles pour assurer la surveillance dans leur collectivité. Les policiers en congé pour une longue période (p. ex. affectation à l'extérieur, invalidité, congé d'études) qui ne sont pas payés à même le budget annuel du service de police sont exclus.

Effectif autorisé

L'effectif policier autorisé représente le nombre de policiers assermentés que le service de police était autorisé à employer au cours de l'année civile ou financière.

Nombre de policiers pour 100 000 habitants

Les statistiques représentent le nombre total de policiers pour 100 000 habitants. Il s'agit tout simplement d'une autre façon de présenter le nombre d'habitants par policier.

Services de police intégrés

Certaines régions sont desservies par des équipes ou des programmes de police intégrés en plus des services de police réguliers. Des équipes intégrées peuvent être formées pour répondre à des besoins précis dans le domaine policier, tels que les homicides et les activités liées aux gangs, et elles comprennent souvent des policiers de plusieurs services de police. Dans le présent rapport, on prend des mesures pour s'assurer que les dispositions en matière de personnel et de financement liées aux équipes intégrées n'entraînent pas un surdénombrement de policiers ou d'autres membres du personnel ou encore une déclaration inexacte des données sur les dépenses.

Autre personnel

Ces comptes comprennent les employés civils et les autres employés (p. ex. les employés de bureau, les répartiteurs, les gestionnaires, les cadets, les agents spéciaux, les gardiens de sécurité, les brigadiers scolaires et les agents chargés de l'application des règlements municipaux) qui faisaient partie de l'effectif du service de police au 15 mai 2010. Les comptes des services de police municipaux assurés à contrat par la GRC n'incluent pas les employés de cette catégorie. Il se peut que les municipalités aient engagé d'autres employés, mais ces derniers ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Dépenses totales de fonctionnement

Ces chiffres comprennent les traitements, les salaires et les avantages sociaux ainsi que les autres dépenses de fonctionnement qui figurent dans le budget du service de police, de même que les avantages sociaux payés par d'autres sources publiques. Les chiffres ont été arrondis au millier près. Les recettes, les recouvrements et les coûts qui font partie des dépenses en capital du service de police sont exclus.

Indice de gravité de la criminalité

L'Indice de gravité des crimes déclarés par la police mesure les variations annuelles de la gravité des crimes. Pour ce faire, on attribue un poids à chaque infraction à partir des peines qui ont actuellement été imposées par les tribunaux.

Variation en pourcentage de l'Indice de gravité de la criminalité

Ce chiffre représente la variation en pourcentage sur 12 mois de l'Indice de gravité de la criminalité.

Taux de classement pondéré

Lorsqu'une enquête policière permet d'identifier un suspect qui pourrait être inculpé, l'affaire peut alors être classée. Les affaires criminelles peuvent être classées soit par mise en accusation, soit sans mise en accusation. Lorsqu'une dénonciation est déposée contre le suspect (c.-à-d. que la personne est officiellement inculpée), du point de vue statistique, l'affaire réelle en question peut être classée par mise en accusation. Dans les cas où la police ne porte pas d'accusations, bien qu'elle ait identifié un suspect et qu'elle dispose de suffisamment de preuves pour le faire, l'affaire est classée sans mise en accusation. Cela se produit, par exemple, lorsque la police recommande l'imposition de sanctions extrajudiciaires (autrefois appelées mesures de rechange), lorsque la police donne un avertissement ou une mise en garde, lorsque le plaignant demande à ce que des accusations ne soient pas portées, ou encore, lorsque l'auteur présumé décède avant qu'on ait pu procéder officiellement à l'inculpation.

Le taux de classement pondéré repose sur le même principe que l'Indice de gravité de la criminalité, selon lequel on attribue des poids plus élevés aux infractions plus graves, et des poids moins élevés aux infractions moins graves. Lorsqu'on applique ce concept aux taux de classement, cela signifie par exemple que le classement d'un homicide, d'un vol qualifié ou d'une introduction par effraction se voit attribuer un poids plus élevé que le classement des infractions moins graves telles que les vols mineurs, les méfaits et les affaires liées au fait de troubler la paix.

Comme le processus de résolution des crimes peut prendre beaucoup de temps, il se peut qu'une affaire criminelle soit résolue plusieurs mois, voire des années, après avoir été signalée à la police et consignée dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC). Il est donc possible que le nombre d'affaires classées au cours d'une année soit plus élevé que le nombre d'affaires réelles pour la même année, ce qui donne un taux de classement pondéré supérieur à 100 %.

Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on effectue des comparaisons entre les taux de classement pondérés des services de police.

Note

Pour obtenir plus de renseignements sur le Programme DUC et sur les statistiques de la criminalité, voir *Statistique de la criminalité au Canada*, produit n° 85-205-X au catalogue de Statistique Canada.

Appendice I

Liste des régions métropolitaines de recensement

Services policiers inclus dans les régions métropolitaines de recensement (RMR), 2009

Abbotsford–Mission

Abbotsford

Mission (GRC, service municipal)

Barrie

Barrie

Bradford West Gwillimbury et Innisfil

Brantford

Brantford

Comté de Brant

Six Nations Police

Calgary

Airdrie (GRC, service municipal)

Airdrie (GRC, service rural)

Beiseker (GRC, service rural)

Calgary

Chestermere (GRC, service municipal)

Cochrane (GRC, service municipal)

Cochrane (GRC, service rural)

Police de la nation Tsuu T'ina

Edmonton

Beaumont (GRC, service municipal)

Comté de Strathcona (GRC, service rural)

Devon (GRC, service municipal)

Edmonton

Fort Saskatchewan (GRC, service municipal)

Leduc (GRC, service municipal)

Leduc (GRC, service rural)

Morinville (GRC, service municipal)

Morinville (GRC, service rural)

Redwater (GRC, service rural)

Spruce Grove (GRC, service municipal)

St. Albert (GRC, service municipal)

Stony Plain (GRC, service municipal)

Stony Plain (GRC, service rural)

Strathcona (GRC, service municipal)

Thorsby (GRC, service rural)

Gatineau (partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau située au Québec)

Gatineau

MRC des Collines de l'Outaouais

Poste autoroutier de l'Outaouais (SQ¹) — circulation

Grand Sudbury

Grand Sudbury

Guelph

Guelph

Halifax

Comté de Halifax (GRC, service rural)

Halifax (service régional)

Hamilton

Burlington (district de la PPO²)

Halton (service régional) (37 %)³

Hamilton (service régional)

1. Sûreté du Québec.
2. Police provinciale de l'Ontario.
3. Comprend la ville de Burlington.

Kelowna

Kelowna (GRC, service municipal)

Kelowna (GRC, service rural)

Lake Country (GRC, service municipal)

West Kelowna (GRC, service municipal)

Kingston

Kingston

Loyalist (PPO, service municipal)

South Frontenac (PPO, service municipal)

Kitchener–Cambridge–Waterloo

Cambridge (PPO, service rural)

Waterloo (service régional)

London

London

Middlesex (PPO, service municipal)

Middlesex (PPO, service rural)

St. Thomas

Strathroy-Caradoc

Moncton

Caledonia (GRC, service rural)

Codiac (GRC, service municipal)

Montréal

Blainville

Châteauguay

Deux-Montagnes (service régional)

Force spéciale d'Oka (SQ)

L'Assomption

Laval

Longueuil

Mascouche

Mirabel

Montréal

Montréal (SQ) — circulation

MRC de Deux-Montagnes (SQ)

MRC de la Vallée-du-Richelieu (SQ)

MRC de Vaudreuil–Soulange (SQ)

Police autochtone de Kahnawake

Repentigny

Richelieu–Saint-Laurent

Roussillon (régie intermunicipale)

Saint-Eustache

Saint-Jérôme

Terrebonne

Thérèse-De-Blainville

Ottawa (partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau située en Ontario)

Comté de Russel (PPO, service rural)

Ottawa (PPO, service rural) — circulation

Russel (PPO, service municipal)

Service de police d'Ottawa

Peterborough

Cavan-Millbrook-North Monaghan (PPO, service municipal)

Comté de Peterborough

Douro-Dummer (PPO, service municipal)

Otonabee/South Monaghan (PPO, service municipal)

Peterborough et Lakefield Village

Smith/Ennismore (PPO, service municipal)

Québec

Lévis

MRC de l'Île-d'Orléans (SQ)

MRC de la Côte-de-Beaupré (SQ)

MRC de la Jacques-Cartier (SQ)

Québec

Québec (SQ) — circulation

Wendake

Regina

Lumsden (GRC, service rural)

Regina

Regina (GRC, service rural)

Saguenay

Saguenay

Saint John

Hampton (GRC, service municipal)

Rothesay (service régional)

Saint John

Saskatoon

Dalmeny

Martensville (GRC, service municipal)

Saskatoon

Saskatoon (GRC, service rural)

Warman (GRC, service municipal)

Warman (GRC, service rural)

Sherbrooke

Sherbrooke

Memphrémagog

St. Catharines–Niagara

Niagara (service régional)

Niagara Falls (PPO, service rural)

St. John's

Force constabulaire royale de Terre-Neuve (St. John's)

Thunder Bay

Shuniah (PPO, service municipal)

Thunder Bay

Toronto

Aurora (district de la PPO)

Caledon (PPO, service municipal)

Durham (service régional) (29 %)⁴

Halton (service régional) (63 %)⁵

Mono (PPO, service municipal)

Nottawasaga (PPO, service municipal)

Orangeville

Peel (service régional)

Port Credit (PPO, service rural)

Toronto

Toronto (PPO, service rural)

Whitby (PPO, service rural)

York (service régional)

Trois-Rivières

MRC de Bécancour (SQ)

Trois-Rivières

Vancouver

Bowen Island (GRC, service rural)

Burnaby (GRC, service municipal)

Coquitlam (GRC, service municipal)

Coquitlam (GRC, service rural)

Delta

Langley City (GRC, service municipal)

Langley Township (GRC, service municipal)

4. Comprend les villes de Pickering et d'Ajax, ainsi que le canton d'Uxbridge.

5. Comprend les villes de Milton, de Halton Hills et d'Oakville.

Maple Ridge (GRC, service municipal)
New Westminster
North Vancouver (GRC, service rural)
North Vancouver City (GRC, service municipal)
North Vancouver District (GRC, service municipal)
Pitt Meadows (GRC, service municipal)
Port Coquitlam (GRC, service municipal)
Port Moody
Richmond (GRC, service municipal)
Squamish (GRC, service rural)
Surrey (GRC, service municipal)
Surrey (GRC, service rural)
University (GRC, service rural)
Vancouver
West Vancouver
White Rock (GRC, service municipal)

Victoria

Central Saanich
Colwood (GRC, service municipal)
Langford (GRC, service municipal)
North Saanich (GRC, service municipal)
Oak Bay
Saanich
Sidney (GRC, service municipal)
Sidney/North Saanich (GRC, service rural)
Sooke (GRC, service municipal)
Sooke (GRC, service rural)
Victoria
View Royal (GRC, service municipal)

West Shore (GRC, service rural)

Windsor

Amherstburg

Lakeshore (PPO, service municipal)

LaSalle

Tecumseh (PPO, service municipal)

Windsor

Winnipeg

East St. Paul

Headingley (GRC, service rural)

Oakbank (GRC, service rural)

Selkirk (GRC, service rural)

St. Pierre-Jolys (GRC, service rural)

Winnipeg